

**Bilan feuille de route
Economie Sociale et Solidaire
2015 - 2020.**

Mai 2020.

Rédactrice :

Laurence Parc. Chargée de mission Economie Sociale et Solidaire et Innovation Sociale.

Ce bilan a été écrit avec l'appui des acteurs pilotes : Nantes Métropole : Direction de l'Emploi et de l'Innovation Sociale, Les Ecosolies ainsi que des acteurs associés: les autres directions de Nantes Métropole en lien avec les secteurs priorités de la feuille de route : Développement économique (Economie circulaire, Pôles de proximité, Entrepreneuriat, Immobilier économique), Déchets, Alimentation, Transition énergétique, la Direction Recherche - Innovation- Enseignement Supérieur, la Mission "Politique de la Ville", les partenaires de ESS Nantes Factory, (France Active Pays de la Loire, Crédit Municipal de Nantes, Caisse Epargne Bretagne Pays de la Loire, ADEME), des entreprises bénéficiaires des dispositifs, les référents secteurs des "Ecosolies".

Sommaire

Introduction.....	2
I - Accompagner les porteurs de projets dans les secteurs priorités de la feuille de route.....	4
A) Au niveau de Nantes Métropole : création du "fonds d'amorçage : ESS Nantes Factory"	4
B) Au niveau des Ecosolies – Solilab, via son offre de service du "Labo"	8
1- L'accompagnement à l'émergence des projets.....	9
2 -L'offre de "développement d'affaires"	11
3- La création et la structuration des filières.....	13
4- L'offre de gestion et d'animation du Tiers-Lieu: LE SOLILAB.....	20
5- L'offre de formation des Ecosolies :.....	21
II - Lancer le prix de l'innovation sociale.....	22
III - Organiser et structurer l'animation territoriale, le dialogue entre les pôles de proximité, les communes, les quartiers et Les Ecosolies.....	26
IV - Réaffirmer la place des acteurs de l'insertion dans l'ESS : mieux associer les acteurs de l'insertion dans le projet ESS territorial.....	30
V - Organiser et structurer le partenariat Nantes Métropole- AURAN-CRESS sur le champ de la veille et de l'observation.....	32
VI - Faciliter et amplifier la coopération entre les Ecosolies et les acteurs économiques.....	33
VII - Un "mode de faire" innovant pour piloter cette feuille de route.....	34
VIII - Synthèse.....	36
IX - Des pistes pour, demain, réellement "Changer d'échelle".....	42

Introduction

La démarche engagée, depuis 2001 par la Ville de Nantes et Nantes Métropole pour le développement de l'ESS sur le territoire, est pilotée au travers de plans d'actions. L'ouverture en 2014 du Solilab a marqué de façon emblématique le changement d'échelle de l'ESS sur le territoire. Et l'année 2015 a vu la mise en œuvre d'un 6^{ème} plan d'action dans une logique renouvelée, une feuille de route partagée avec les acteurs du territoire à l'horizon 2020 pour fixer le cap et inscrire l'ambition du territoire : répondre aux attentes, aux besoins des habitants de la métropole nantaise et contribuer au développement économique local afin de créer les emplois de demain. Cet engagement politique de la première heure est essentiel, cette feuille de route n'aurait pas été possible sans cela.

Cette feuille de route ESS s'est construite :

- ⇒ Dans une logique de changement d'échelle au service de l'essor de l'entrepreneuriat en ESS, pour la création de valeurs et d'emplois pérennes sur le territoire,
- ⇒ En cohérence avec les objectifs formulés dans le cadre de l'ouverture du pôle de coopération "Les Ecosolies" et son espace coopératif « Le Solilab », à savoir :
 - Favoriser les coopérations entre les acteurs économiques du territoire et la reconnaissance des entreprises de l'ESS en tant que structures économiques à part entière,
 - Affirmer l'innovation sociale comme un apport essentiel au même titre que l'innovation technologique.

Elle a été co-construite avec les acteurs et s'articule autour de 3 orientations stratégiques majeures :

- ➔ **Réaffirmer et conforter la place de l'ESS dans le projet de territoire "durable, attractif et solidaire",**
- ➔ **Inciter, soutenir et accompagner le développement de l'innovation sociale et environnementale, les coopérations entre acteurs de l'ESS et les autres acteurs économique du territoire,**
- ➔ **Soutenir et accompagner le développement des entreprises qui s'inscrivent dans les secteurs priorités de la feuille de route de part leur potentiel de création d'emploi locaux et d'activités : habitat/construction, services aux personnes/services aux familles, déchets/ressources, alimentation/circuits-courts, numérique.**

Elles mêmes traduites en objectifs opérationnels et en actions.

Les acteurs impliqués dans la co-construction :

Pour chaque action sont nommés un pilote, des partenaires associés et d'autres acteurs qui participeront à la mise en œuvre.

Les acteurs pilotes :

- Nantes Métropole : Direction de l'Emploi et de l'Innovation Sociale,
- Les Ecosolies.

Les acteurs associés :

- Les autres directions de Nantes Métropole en lien avec les secteurs priorités, la mission "Politique de la Ville", les partenaires bancaires, les réseaux d'accompagnement et de financement, les référents secteurs des "Ecosolies", ...

Au terme de cette feuille de route et dans la perspective de la co-construction de celle à venir, il est aujourd'hui essentiel de procéder à son bilan.

Pour répondre aux orientations stratégiques précitées, des actions concrètes ont été posées. Ce bilan va se focaliser sur les actions essentielles concourant à l'atteinte de ces objectifs, à savoir :

- I- Accompagner les porteurs de projets dans les secteurs priorités de la feuille de route
 - A - Au niveau de Nantes Métropole : création du fonds d'amorçage "ESS Nantes Factory"
 - B - Au niveau des Ecosolies - Solilab, via son offre de service du "Labo"
- II - Lancer le prix de l'innovation sociale,
- III - Organiser et structurer l'animation territoriale, le dialogue entre les pôles de proximité, les communes, les quartiers et les Ecosolies,
- IV - Réaffirmer la place des acteurs de l'insertion dans l'ESS : mieux associer les acteurs de l'insertion dans le projet ESS territorial
- V- Organiser et structurer le partenariat Nantes Métropole - AURAN - CRESS sur le champ de la veille et de l'observation
- VI- Faciliter et amplifier la coopération entre les Ecosolies et les acteurs économiques
- VII- Un "mode de faire" innovant pour piloter cette feuille de route
- VIII- Synthèse
- IX- Des pistes pour, demain, réellement "changer d'échelle".

Il permettra de :

- ➔ Rendre lisible les résultats et apports majeurs de ces actions "phares", tant d'un point de vue qualitatif que quantitatif,
- ➔ Regarder si les résultats obtenus répondent aux objectifs majeurs de la feuille de route,
- ➔ Identifier les manques, tant pour les porteurs de projets que pour le territoire, repérer ce qui n'a pas été réalisé ou peu mis en œuvre,
- ➔ Dégager des pistes à investir pour demain. Elles ne sont à ce stade bien sûr que des propositions, elles seront questionnées à l'aulne des orientations du projet politique porté par les élus de la prochaine mandature.

Une attention particulière sera portée au "mode de faire" innovant mis en place dans la gouvernance de cette feuille de route ESS entre Nantes Métropole et les Ecosolies, tant au niveau technique que politique.

Ce bilan ne peut être écrit sans prendre en compte la crise actuelle, sans précédent, qui vient percuter le contexte économique, du niveau local à l'échelle mondiale.

Les secteurs d'activités et notamment ceux priorités de la feuille de route sont inégalement touchés. Certains ont dû arrêter leur activité, d'autres au contraire ont pu saisir des opportunités de développement, notamment dans le secteur de l'alimentation et des circuits - courts.

Cette crise rebat les cartes, et il n'est pas aisé de savoir aujourd'hui comment l'économie va redémarrer demain.

Pour autant, dans ce contexte pour le moins incertain et balayant tous les repères, certains acteurs de l'ESS ont su réagir et repenser leur modèle, ils ont montré leur capacité à se mobiliser collectivement pour apporter des solutions solidaires locales en réponse aux besoins des habitants. L'avenir nous dira si les changements de comportements qui ont émergé pendant la crise : recherche de produits locaux, volonté de soutenir l'économie locale, actions de solidarité des entreprises de l'économie "classique" , ... vont se pérenniser. Cette crise offre des opportunités de développement aux acteurs qui font l'économie locale, dont les acteurs de l'ESS.

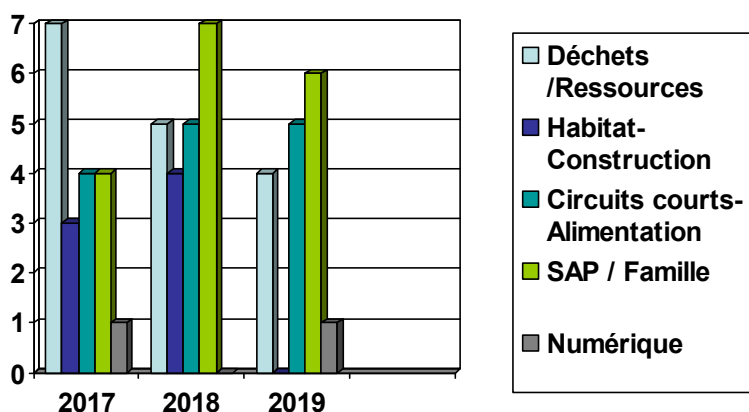
I - Accompagner les porteurs de projets dans les secteurs priorités de la feuille de route.

Afin de faciliter l'émergence et le développement des projets d'innovation sociale et environnementale, Les Ecossolies et Nantes Métropole, avec leurs partenaires, ont mis en place une offre d'accompagnement et de financement des projets dans les secteurs priorités précités.

A) Au niveau de Nantes Métropole : création du "fonds d'amorçage : ESS Nantes Factory".

Lancé au 1er trimestre 2017, il prend la suite de l'appel à projet qui existait depuis 2006. Ce fonds d'amorçage associe 6 partenaires : Nantes Métropole, Les Ecossolies, France Active Pays de la Loire, le Crédit Municipal de Nantes, Caisse d'Epargne Bretagne Pays de la Loire, ADEME. Chacun des partenaires s'est engagé à abonder à ce fonds d'amorçage, en mobilisant ses propres dispositifs existants. Pour sa part, Nantes Métropole fait évoluer son intervention par rapport à l'appel à projet pré-existant : attribution possible d'une subvention significative de 10 000 €, en une fois, au démarrage du projet, au lieu de 5 000 € attribués auparavant, renouvelable deux ans maximum. Cette subvention constitue un réel appui à l'amorçage. L'objectif était que les porteurs de projets soient accompagnés par au moins deux des partenaires du dispositif.

Les projets ciblés sont : associations, entreprises ESUS, en phase de création d'activités.



Projets soutenus par ESS Nantes Factory entre 2017 et 2019.

Les chiffres clés :

- 51 projets soutenus par ESS Nantes Factory
- 160 emplois créés.

(Ces 51 projets viennent s'ajouter aux 50 projets soutenus dans le cadre de l'appel à projet de Nantes Métropole sur la période 2014 - 2016)

→ Les apports de ESS Nantes Factory

- Structuration de tout le process d'instruction pour analyser les demandes des porteurs de projets. Mise en synergie des acteurs, mutualisation de leurs outils de financement et d'accompagnement.

- Il s'avère que:

- 70 % des projets ont bénéficié de l'intervention de 2 à 3 partenaires de ESS Nantes Factory.
- 20 % des projets ont bénéficié de l'intervention de 4 partenaires et plus.

- Effets leviers des différents outils de financement des partenaires: Les partenaires ont mobilisé leurs outils de financement, comme ils s'y étaient engagés. France Active Pays de la Loire a notamment fortement mobilisé : le DLA, le Fonds de Confiance, les prêts bancaires, la garantie bancaire

- Interconnaissance accrue des projets entre les 6 partenaires qui analysent de façon collective les dossiers dans le cadre d'une revue de projets, la décision est partagée.

Les **porteurs de projets** soutenus ont souligné l'apport de ESS Nantes Factory, à plusieurs niveaux :

- Soutien essentiel au **démarrage** pour lancer l'activité, permet son lancement,
- **Permet de développer le réseau**, le contact avec **les élus, Nantes Métropole**,
- **Le Solilab, et les Eco-solies** sont plébiscités,
- Permet de **dégager du temps** pour aller chercher des financements pour la suite,
- **Reconnaissance** de la part de Nantes Métropole jugée importante,
- Marque de **confiance** dans le projet,
- **Effet levier** indéniable pour obtenir d'autres financements, **apporte de la crédibilité** ;
- Donne de la **lisibilité** au projet.

Mais aussi :

- Une attente d'être accompagné par la Métropole dans la recherche d'un local,
- Un financement de l'année 2 qui peut être difficile à mobiliser, surtout si l'activité n'a pas encore trouvé son équilibre économique, ce qui peut fragiliser l'entreprise.

Les **partenaires** ont souligné les effets positifs de "ESS Nantes Factory":

- **Partage d'expertise** sur les dossiers,
- **Interconnaissance** des membres de la revue de projets, au service d'un meilleur travail en partenariat,
- **Coordination des actions menées** sur les dossiers.

ESS Nantes Factory constitue un effet levier indéniable pour obtenir d'autres financements, apporte de la crédibilité au projet, de la lisibilité.

EXEMPLES DE PROJETS SOUTENUS DANS LES SECTEURS PRIORISÉS :



LOKI ORA :

Le projet LOKI ORA est une réponse innovante à la question du logement d'une nouvelle génération de **seniors**. Il s'agit de créer, à Nantes, un réseau de maisons urbaines, conçues pour accueillir de 4 à 7 colocalitaires seniors.

Echobat :

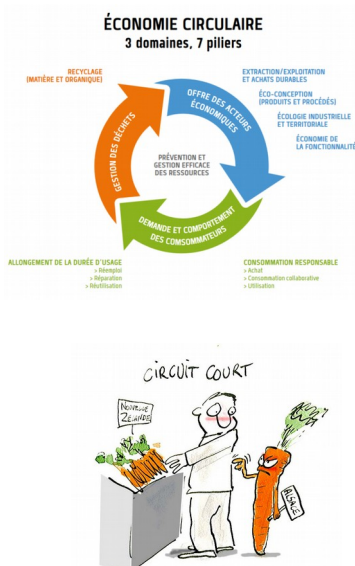
Tiers – Lieux mutualisé dans le domaine de l'écoconstruction. Projet qui va regrouper une 20 aine d'acteurs de réseau Echobat, qui est exemplaire en terme de mode constructif, de mutualisation des espaces, d'intégration dans une démarche « développement durable ». Création d'une foncière -SCIC - en cours.

Bout à Bout : Lauréat de Prix de l'Innovation en 2017.

Création d'une filière de consigne de contenants en verre à l'échelle régionale. Développement d'un projet de création d'une filière de fûts consignés de bières, avec un autre acteur majeur de l'ESS : Envie 44.

Océan :

- Création d'une plate-forme de réemploi qui permettra de travailler sur 5 domaines :
- La démolition dans le domaine du second œuvre en mettant en place une logique de réemploi de matériaux,
 - Le tri en déchetterie ou sur site de démolition,
 - L'enlèvement sur la demande des entreprises du bâtiment ou des collectivités,
 - La vente, que ce soit sur un site dédié ou de façon dématérialisée,
 - La formation à destination du public en insertion, et la sensibilisation à destination du grand public.



S

Le Kiosque Paysan :

Création d'une plate-forme mutualisée d'approvisionnement des professionnels de produits locaux et bio, en livraison bas carbone. Le projet repose notamment sur le respect du « juste prix » pour les producteurs, la valorisation de leur travail.

Tête Haute :

Création de la première brasserie artisanale en entreprise d'insertion.

SCOPELI :

Lancement du supermarché coopératif et participatif à Rezé.

Robot's :

Mise en place de programmes spécifiques, faisant appel à la robotique, pour des personnes atteintes de troubles autistiques. Projet reconnu au niveau national.

Votre second souffle :

Service de relais et d'accompagnement à domicile pour les aidants.

ADAPEI 44 :

Création d'une Entreprise de Travail Temporaire à but Non-Lucratif, fondée par les utilisateurs eux-mêmes, pour centraliser, sécuriser, accélérer, rendre plus efficient le recrutement des professionnels dans les secteurs Social et Médico-social.



Points d'attention :

Les modèles économiques de certains projets ne sont pas encore stabilisés. Les financements obtenus au démarrage de l'activité ne sont pas toujours suffisants pour assurer leur amorçage, trouver des fonds pour poursuivre le projet peut s'avérer compliqué. Les partenaires de ESS Nantes Factory sont parfois sollicités à nouveau et les réponses apportées ne sont pas toujours à la hauteur des attentes et des besoins.

D'autres projets sont en recherche de financement pour se développer. ESS Nantes Factory, en l'état, ne peut être une réponse pour ces projets.

Certains projets sont en recherche de locaux pour lancer leur projet et l'offre existante n'est pas adaptée, car souvent trop chère.

→ Pistes de développement :

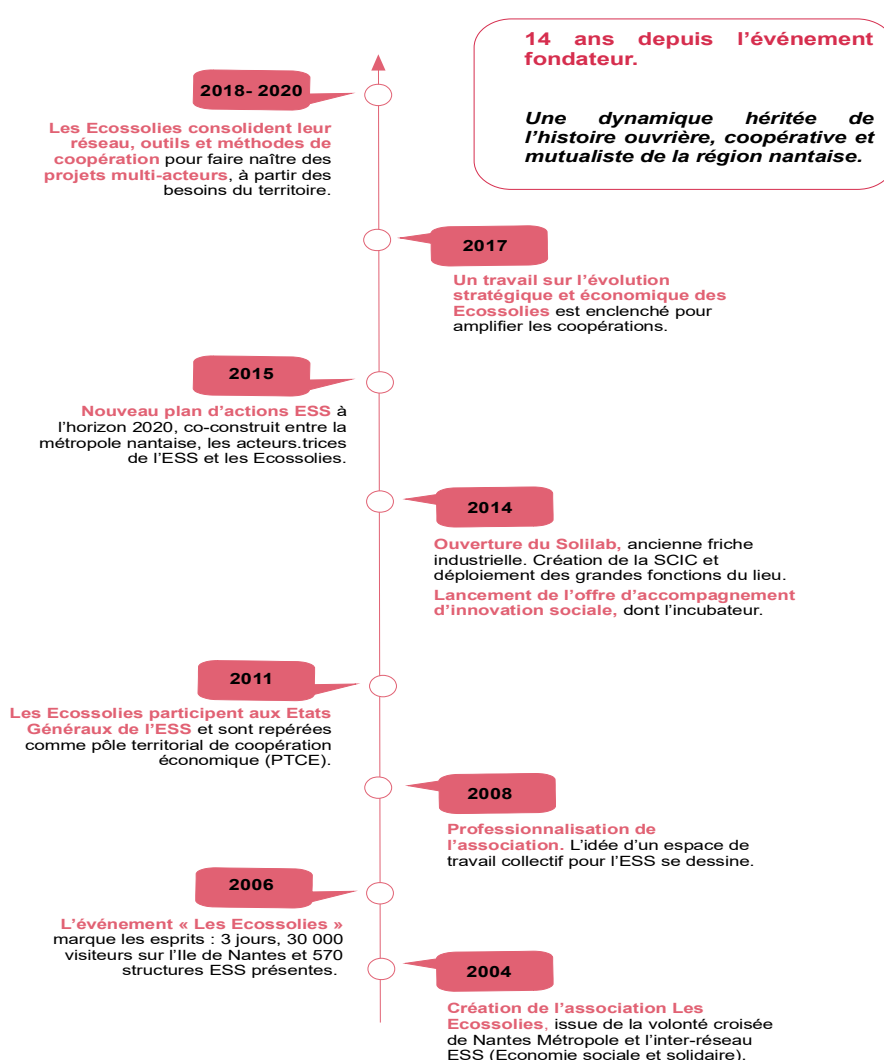
- Construction d'un "**accélérateur de territoire**". Les acteurs de ESS Nantes Factory et ceux de "French Impact" (Ecosolies, Urscop, France Active Pays de la Loire, Envie 44, Ouvre-boîte) ont acté leur volonté de travailler ensemble à la construction d'un "accélérateur" de territoire, pour les projets en capacité de se développer. Il s'agira de mettre en **synergie** les outils de financement et d'accompagnement des partenaires mobilisés.
- **Renforcer l'expertise sectorielle** en associant les référents secteurs des Ecosolies et les "référents techniques Nantes Métropole" des politiques publiques en charge des secteurs priorités lors de l'examen des dossiers présentés, en **amont** de la revue de projet, et dans le **suivi** des dossiers soutenus dans le cadre de ESS Nantes Factory pour avoir leurs expertises, leurs conseils à transmettre aux porteurs de projets sur des réseaux potentiels à mobiliser, s'assurer que le projet apporte bien une valeur ajoutée sur le territoire et s'inscrive bien dans la dynamique collective de la création de la filière concernée.
- **Renforcer et structurer le suivi** des entreprises soutenues de façon régulière et rapprochée, en :

- Suivant, via la revue de projet, les projets soutenus pour : alerter sur les difficultés, anticiper au mieux les problèmes et éviter les situation de "crise", faire de la veille et échanger sur l'actualité des partenaires,
- Organisant, selon les besoins, la mise en place d'un « groupe d'appui »,
- Formant les porteurs de projets à la "culture" financière", la recherche de fonds auprès des différents partenaires publics et privés, à la posture « entrepreneuriale ».

La crise actuelle a fait apparaître des besoins complémentaires des dirigeants en terme de consolidation de leur activité , de pilotage, ... qu'il faudra prendre en compte.

B) Au niveau des Ecosolies – Solilab, via son offre de service du "Labo".

Quelques repères historiques



Au titre de leur rôle de tête de réseau, les Ecosolies ont co-construit et co-animent cette feuille de route ESS 2015-2020. Ils ont développé, en 2014, leur offre de service du "Labo" et du Solilab.

En 2017, les Ecossoles ont actualisé leur projet stratégique, avec l'ambition de rendre visible et accessible, d'organiser les **coopérations** pour faciliter et amplifier ce que les acteurs et actrices de l'économie sociale et solidaire réalisent au quotidien.

L'offre de service des Ecossoles s'articule autour de 4 grands pôles:

- ➔ **DÉTECTER : Identifier les besoins sociaux, encore peu ou pas satisfaits**
- ➔ **IMPULSER : Concevoir ensemble des solutions innovantes**
- ➔ **DÉVELOPPER : Lancer et mettre en œuvre les projets**
- ➔ **PROMOUVOIR : Faire connaître et valoriser l'ESS.**

Elle soutient, accompagne l'émergence, l'expérimentation et le développement des projets de l'innovation sociale et environnementale dans les cinq secteurs priorités. Elle s'est construite avec les partenaires "ressources", acteurs de l'ESS : entreprises, organismes bancaires, réseaux, pour faire émerger des idées, les faire mûrir et les transformer en création d'activité.

Cette offre d'accompagnement conjugue les enjeux sectoriels et ceux du territoire.

L'offre des Ecossoles est plurielle, elle peut se présenter en 5 volets portant sur :

1. L'accompagnement à l'émergence des projets"- de l'idée à la création d'entreprise-,
2. L'offre de "développement d'affaires",
3. La création et le développement des filières dans les secteurs priorités,
4. L'offre de gestion et d'animation du Tiers – Lieu : Le SOLILAB,
5. L'offre de formation.

1- L'accompagnement à l'émergence des projets

Porteur de projet individuel

Création de l'entreprise

"Demain(s) Mode(s)

d'emploi (s) (DME): Un temps fort annuel, sur un thème structurant pour l'ESS, pour **faire émerger** des idées d'activités innovantes. Mobilisation des acteurs clés du secteur, porteurs de projets, accompagnateurs et réseaux.

2019 : Edition spéciale « Changement d'échelle ».

"Ateliers "Pop-Corn" : ateliers de 3 mois qui permettent aux personnes de valider leurs **idées** et de se projeter (ou non) dans la création d'une entreprise d'économie sociale et solidaire.

Un **"Incubateur"** en entrepreneuriat social, pour accompagner sur un an l'étude de faisabilité et le **lancement d'entreprises** à finalité sociale et/ou environnementale. Une mise en relation avec le dispositif métropolitain « ESS Nantes Factory », et un réseau de partenaires disponibles pour des rencontres personnalisées, un hébergement au SOLILAB.

29 projets accompagnés

147 projets accompagnés

48 projets accompagnés

ESS Nantes Factory : financement possible des projets en sortie de « Pop Corn » ou de « L'incubateur ».

Cette palette d'outils a été construite pour accompagner des porteurs d'idées dans leur cheminement, leur donner les outils pour structurer leur réflexion, les mettre en lien avec l'écosystème, pour aboutir, pour certains, à la création de leur entreprise, dans les secteurs priorités de la feuille de route.

Analyse

"DME" a joué son rôle de "détecteur de projets". Ainsi, par exemple, l'édition 2017, organisée sur le thème de l'alimentation, a fait émerger "Le Kiosque Paysan", projet soutenu par ESS Nantes Factory, lauréat du prix de l'Innovation 2019 et projet structurant du secteur priorisé de la feuille de route "Circuits- Courts/ Alimentation".

Ces trois dispositifs majeurs d'accompagnement précités ont accompagné 222 projets depuis leur mise en œuvre.

L'édition "Demain Mode d'emploi " de 2019 a été particulière, elle s'est inscrite dans la dynamique de la labellisation "Territoire French Impact", obtenue début 2019, portée par les Ecosolies, Envie 44, Les Scop de l'Ouest, Coopérer pour entreprendre Pays de la Loire et France Active Pays de la Loire, avec le soutien de Nantes Métropole, la Région Pays de la Loire et la CRESS. Elle *"vise et fait reconnaître l'activité des écosystèmes territoriaux performants de l'innovation sociale, qui ont pour objectifs d'identifier, valoriser et faire grandir toutes ces initiatives locales à fort impact social et environnemental afin qu'elles deviennent des solutions nationales"*. Une des actions portées par ces acteurs dans le cadre de "French Impact" est la création **"d'un accélérateur de territoire"**. Cette édition DME **"spéciale: changement d'échelle"** a permis d'accompagner 10 projets existants à développer leur projet de "changer d'échelle", en leur faisant bénéficier d'un appui personnalisé de professionnels de l'accompagnement et du financement pendant deux jours.

Pour cette édition, les Ecosolies ont réussi à mobiliser une trentaine de financiers, nationaux, régionaux, départementaux et a mobiliser des réseaux économiques locaux: le Réseau "Entreprendre", la "Fédération des Entreprises d'Insertion".

Cette "édition spéciale" légitime, reconnaît les Ecosolies et les acteurs de l'écosystème de l'ESS, et ce sur différents plans :

- ➔ Elle permet aux entreprises locales d'identifier et le cas échéant de mobiliser des fonds nationaux qui n'avaient jamais été approchés, pas représentés localement, pour développer leurs projets,
- ➔ Elle pose les bases de coopérations futures possibles, entre les acteurs de l'ESS, de l'insertion et ceux de l'économie « classique », à mettre en oeuvre pour aider les entreprises à « changer d'échelle ».

L'offre des Ecosolies, bâtie avec les partenaires, est structurante :

- Pour le porteur de projet : elle lui permet de trouver toutes les ressources nécessaires pour construire son projet et créer son entreprise,
- Pour le territoire : Les projets accompagnés, dans les secteurs priorisés, sont amenés à se structurer en filière. Les projets individuels accompagnés seront à intégrer dans cette logique collective de création de filières pour qu'ils puissent y contribuer, en complémentarité avec les autres acteurs déjà présents, et profiter des opportunités offertes par cette dynamique collective pour se développer.

Au fil de temps, la notion "d'innovation" évolue, ce qui était innovant il y a 5 ans ne l'est plus forcément aujourd'hui. Les critères de sélection des projets pour entrer dans les dispositifs d'accompagnement précités prennent en compte ces évolutions afin de toujours s'assurer que les projets accompagnés aujourd'hui apportent bien des réponses innovantes à des besoins peu ou pas couverts dans les secteurs priorisés.

De plus en plus de projets existants ailleurs souhaitent se développer sur le territoire nantais (essaimage). Les critères d'accompagnement de ces projets par les Ecosolies ont été réaffirmés : Il s'agit d'être vigilant au regard de leur ancrage territorial, leur complémentarité avec l'écosystème et de la création d'une structure juridique locale.

L'accompagnement des porteurs de projets fait émerger des besoins en terme foncier qu'il sera essentiel de traiter le plus en amont possible.

Enjeux pour demain :

Il s'agirait de

- Poursuivre l'accompagnement des porteurs de projets pour qu'ils intègrent cette dynamique collective de "filiales" dans les secteurs prioritaires, qu'ils travaillent avec des acteurs publics et privés, ce qui peut être nouveau pour eux. Pour cela, il pourrait être nécessaire de "**professionnaliser**" et d'accompagner les porteurs de projet, de les former à "l'entrepreneuriat", au pilotage de projets complexes multi-acteurs, pour les aider à développer leur entreprise, à s'inscrire dans cette logique "filiale".

Les Ecosolies devraient prendre en compte ces nouveaux besoins en faisant évoluer leur offre de formation.

- Porter une attention sur l'accompagnement des porteurs de projets qui ne s'inscriraient pas dans cette logique de filiale.

2 - L'offre de "développement d'affaires"

Cette offre s'articule autour de deux axes majeurs :

x Mise en place des événements commerciaux :

Trois événements majeurs sont mis en place pour aider au développement d'activités des adhérents des Ecosolies, et notamment des jeunes entreprises accompagnées : "La Braderie des Ecosolies", "L'Autre Marché", "La Folie des Plantes". Ils sont l'occasion d'expérimenter les projets "grandeur nature", de se faire connaître du grand public. Ils peuvent être l'occasion de créer des coopérations et la structuration d'une offre collective, par exemple dans le secteur du réemploi. Ils constituent enfin une réelle opportunité de développer leur chiffre d'affaire.

En plus de ces événements commerciaux, le SOLILAB accueille trois activités commerciales pérennes :

- Envie 44 et "Le Relais", qui partagent un espace commercial,
- Le marché paysan, sur un rythme hebdomadaire.

x Développement des opportunités d'affaires :

Les partenariats engagés par les Ecosolies avec des partenaires privés offrent des opportunités de développement d'affaires pour les acteurs de l'ESS. Au fil du temps, ces partenariats se sont ouverts à des entreprises hors du champ de l'ESS. Ils ont permis de :

- Développer des coopérations d'acteurs, voir construire une **offre structurée acteurs de l'ESS/privés, en réponse à des besoins,**
- Rendre visible la capacité des acteurs de l'ESS à faire, et **faire ensemble.**

Exemples :

COGEDIM - Chantier "République": 7 promoteurs.

Création d'une offre de gestion globale collective d'une "base de vie de chantier solidaire", portée par les acteurs de l'ESS, intégrant les entreprises de l'IAE, assurée par un consortium d'acteurs ESS : Ecosolies-Ecossimo, Idea groupe, Echobat, Echobat développement, Macoretz. L'offre propose la gestion des déchets de chantiers et les services proposés pour la base de vie: restauration, entretien,

..

Pour Ecosolies / Ecossimo, cette prestation a un double effet :

- x Pour Ecosolies : nouveau champ d'activité à construire, ces études peuvent apporter des affaires aux membres des Ecosolies.
- x Pour Ecossimo : opportunité de déploiement de leur offre de service vers d'autres Tiers-Lieux que le SOLILAB.

L'objectif est que cette offre soit reproductible et puisse être proposée sur d'autres chantiers exemplaires sur la Métropole.

L'objectif est que cette offre soit reproductible et puisse être proposée sur d'autres chantiers exemplaires sur la Métropole.

Groupe CHESSE : Le "Food Hall" conçu par le Groupe Chessé, sera la 1ère réalisation dans le Grand Ouest de ce type, où des restaurateurs vont proposer une offre plurielle et locale. Le groupe Chessé et les Ecosolies ont engagé une collaboration sur divers sujets : modalités de transfert du marché paysan de l'île, installé actuellement au Solilab, vers ce "Food Hall" pour plus d'impact, de lisibilité, étude des réseaux d'approvisionnement de proximité de l'ESS, dont le Kiosque Paysan, pour fournir les 10 restaurateurs retenus dans cet espace. Les Ecosolies proposent également d'effectuer du sourcing de mobiliers et d'équipements de réemploi pour les projets de commerce de proximité portés par le Groupe Chessé à l'échelle de l'agglomération nantaise. Enfin, ils identifient ensemble des opportunités d'espaces commerciaux pour les acteurs ESS qui exercent le commerce en centre ville.

VILLOGIA : Ce bailleur possède deux immeubles à Nantes Nord , en cours de réhabilitation.

Il sollicite la "Fabrique à Initiatives" afin d'expertiser la modélisation d'un espace partagé et à animer de 150 m2 pour les habitants des deux tours, en s'appuyant de préférence sur des acteurs ESS.

VEOLIA : Projet : co-construire un partenariat sur mesure entre les Ecosolies et Véolia "Innovation" Véolia a sollicité une étude via la "Fabrique à Initiatives" pour étudier la création des nouvelles filières "REP" avec les acteurs ESS et offrir un développement d'activités pour des entreprises de l'IAE intéressées notamment sur la sous-traitance d'activité du domaine "eau".

"Nantes à Coeur": Sollicitation de cette association des commerçants du centre ville de Nantes pour mener des actions dans le secteur du réemploi.

Ces offres sont structurées et portées par les Ecosolies et "Ecossimo", au titre de leur expertise de gestion de Tiers-Lieux et de conciergerie du SOLILAB et de leur rôle "d'apporteurs d'affaires", "d'ensemblers" pour leurs adhérents.

Ces partenariats ont également permis aux Ecosolies de monter en compétence sur la construction d'une offre collective et de se positionner sur les opportunités qui se présentent.

Enjeux pour demain:

Il serait pertinent que les Ecosolies et Ecossimo, en s'appuyant sur l'expérience de ces premières coopérations initiées entre les acteurs de l'ESS/ acteurs de l'économie "classique", construisent une "offre de service" au service du développement des entreprises de l'ESS.

C'est sur ces bases que pourront se développer des coopérations d'acteurs ESS/ économie "classique", bâties pour porter des projets communs, au service du territoire et du développement des filières.

3- La création et la structuration des filières

Pour accompagner **la création et structuration des filières dans les secteurs priorités, objectif stratégique de la feuille de route**, les Ecossoles ont développé :

- **Un accompagnement spécifique avec des experts : les "Référénts secteurs"**
- **un programme national au niveau du territoire : "La Fabrique à Initiatives"**.

Les missions des "**référénts secteurs**" sont de :

Soutenir les projets émergents : Cibler les segments porteurs et vecteurs d'innovation, aider à l'accompagnement des porteurs de projets, les orienter vers les outils d'accompagnement du territoire.

Mobiliser les partenariats : Valoriser les acteurs dans leurs apports respectifs, sensibiliser et motiver les acteurs majeurs pour qu'ils soutiennent les expérimentations et contribuent à leur déploiement et leur essaimage.

Coordonner les expérimentations : Favoriser l'émergence de coopérations économiques et accompagner l'ingénierie de projets collectifs.

Il s'agit de favoriser **l'émergence d'une vision partagée des enjeux par secteur**, de mobiliser les acteurs pour développer les partenariats, d'accompagner et soutenir les expérimentations à dimension collective.

Les référents secteurs mettent leur expertise au service des porteurs de projets dans leur secteur d'activité, et peuvent ainsi détecter en amont si les projets apporteront ou non une valeur ajoutée à la filière. Ils représentent une réelle plus-value dans la création de filières sur le territoire, ils ont été "choisis" au regard de leur expertise et de leur légitimité dans leur secteur respectif, indispensable pour mobiliser des nouveaux partenariats qui seront nécessaires pour consolider les projets accompagnés.

La "Fabrique à Initiatives" (FAI) .

Dispositif développé au niveau national par l'AVISE et déployé sur la Métropole par les Ecossoles en 2018, la "FAI" part des besoins concrets non satisfaits, mobilise les ressources de l'écosystème et met les acteurs concernés autour de la table pour concevoir des solutions ensemble. Elle permet de conduire des études d'opportunités de création d'entreprises sociales, répondant à des besoins non satisfaits, en amont du repérage d'un porteur de projet.

Elle s'appuie sur l'expertise des référents secteurs pour mener à bien ses études. **La labellisation Avise** pour la "Fabrique à Initiatives" (FAI), obtenue en mars 2020, reconnaît la qualité du travail mené par les Ecossoles et ses partenaires et souligne sa spécificité, qui tient par son entrée "filière" et la mise en place des "référénts secteurs". Elle crédibilise la démarche engagée et pose le cadre pertinent pour développer de nouveaux partenariats. L'expertise des référents secteurs est mise au service de la détection des besoins dans leur filière respective. Dans le cadre de la conduite des études d'opportunités, ils interviennent en co-animation avec la chargée de mission "FAI".

La mise en œuvre de cette "Fabrique à Initiatives" sur le territoire a permis de :

- x Professionnaliser et **structurer** les projets portés par la FAI, de part son entrée "filière",
- x **D'accompagner** à l'émergence de projets et à la création d'entreprise,
- x Mieux faire connaître l'**expertise** des Ecosolies dans la conduite de projets complexes,
- x D'engager des **coopérations** avec des acteurs avec lesquels les Ecosolies n'avaient pas forcément de contacts,
- x Mobiliser des partenaires et faire travailler ensemble différents partenaires autour du sujet traité : acteurs institutionnels, le réseau des Ecosolies, les acteurs des filières, de l'ESS, des financeurs,
- x Nouer de nouveaux partenariats avec par exemple AG2R et Malakoff Humanis, ce qui traduit la reconnaissance des Ecosolies en tant que tête de réseau,
- x D'apporter des nouvelles ressources financières.

Les Ecosolies sont en capacité de poursuivre la dynamique engagée par ces études en accompagnant le porteur de projet qui pourra être identifié par la suite, via l'Incubateur".

Analyse transversale de l'accompagnement à la structuration des filières :

Toute l'offre d'accompagnement présentée ci-dessus, l'apport d'expertise des référents secteurs et le déploiement de la "FAI" a permis de :

- x Développer un projet structurant majeur dans chaque filière, qui fédère autour de lui d'autres acteurs de la filière. Chaque projet doit aboutir à la création d'une SCIC. (créée ou en cours).
- x Chaque projet structurant est accompagné par un binôme "Ecosolies / référent secteur", alliant ainsi méthodologie et expertise du secteur concerné. Il s'agit d'accompagner des projets multi-acteurs, en phase d'expérimentation, accompagnés via l'incubateur.
- x Les référents secteurs, de part leur expertise dans le secteur d'activité et leur légitimité, ont pu fédérer d'autres acteurs autour des projets, développer et consolider des partenariats avec des entreprises plus structurées. Les référents secteurs peuvent aussi s'investir dans les projets qu'ils accompagnent en tant que partie prenante, ce qui apporte une réelle plus-value en terme de crédibilité et peut faciliter la levée de fonds.
(Exemple : ADT 44 s'est investi dans la SCIC de HACOOPA, aux côtés des acteurs majeurs de l'ESS déjà présents -Titi Floris et Macoretz- de part sa volonté de travailler le sujet de "l'habitat inclusif".)

La conduite de ces projets, participant à la création de la filière, a amené les acteurs à travailler ensemble : Ecosolies, référents secteurs, technicien en pilotage des feuilles de route au sein de Nantes Métropole. Les pratiques et les "modes de faire" de tous ces acteurs sont différents, cela a pu amener à des incompréhensions et entraver l'avancée des projets.

Les projets accompagnés font émerger des besoins en terme foncier et immobilier. Il est important de les identifier et les partager très en amont avec les services de la métropole pour être en veille, et trouver des solutions permettant de déployer ces projets sur le territoire.

Les secteurs prioritaires dans la feuille de route ESS croisent avec les thématiques portées par les autres feuilles de routes et documents fondateurs de la métropole, écrits après l'élaboration de la

feuille de route ESS: Feuille de route Economie Circulaire, Transition Energétique, Projet Alimentaire Territorial, Plan de réduction des Déchets, Grand débat sur la longévité et dans lesquels les acteurs de l'ESS sont très présents.

Toutes ces démarches, portées par diverses politiques publiques, gagneraient à être menées de façon plus cohérente, transversale, à être mise au service d'une stratégie globale commune et partagée au niveau de la Métropole.

Pistes de développement pour la structuration des filières

Il s'agirait de :

- x Organiser, formaliser et partager le pilotage de ses projets structurants, avec toutes les parties prenantes - interne à Nantes Métropole et externe, pour mieux suivre le projet, anticiper les besoins, être plus efficient dans les réponses à apporter.
- x Inscrire les filières développées dans les secteurs priorités de la feuille de route ESS comme des filières stratégiques au niveau de la collectivité, et s'inspirer de la méthodologie mise en oeuvre pour leur développement pour créer et structurer ces filières "ESS".
- x Pour chaque secteur d'activités, d'identifier :
 - Les potentiels de **développement d'emplois** pour demain,
 - Les conditions d'accès aux emplois sur cette filière - développement des formations, des opportunités en terme d'insertion, et ce dans une démarche de **Gestion Territoriale Prévisionnelle des Emplois et des Compétences**, en coopération avec les têtes de réseaux ESS, les acteurs de l'emploi, de la formation, les acteurs clés des secteurs concernés.
- x Réfléchir à l'élargissement d'autres secteurs d'activités, comme par exemple les mobilités douces, la logistique urbaine, en plus de ceux déjà inscrits dans cette feuille de route, également pourvoyeurs d'emplois locaux et permettant le développement d'activités entrant dans le champ de l'innovation sociale et environnementale.
- x Poursuivre l'acculturation mutuelle entre certains services de Nantes Métropole concernés par les secteurs priorités aux "modes de faire " spécifiques mis en oeuvre dans l'ESS pour faciliter l'interconnaissance, la compréhension mutuelle des enjeux de chacun, le travail de co- construction, et ce au service de l'avancée des projets.
- x Les projets accompagnés dans les filières font émerger des besoins immobiliers et fonciers qu'il est essentiel d'identifier, pour qu'ils puissent être pris en compte le plus en amont possible et intégrés dans les stratégies immobilières déployées par la direction du développement économique.
Les besoins concernent aussi bien de projets immobiliers structurants type plate-forme de mutualisation (plate-forme du réemploi, plate forme de produits locaux en circuits-courts), que des locaux de plus petites surfaces, en centralité, pour développer l'activité de proximité : commerces services, et des locaux dans les quartiers. Les offres devraient se situer à des niveaux de loyers très abordables, en complément de celles existantes, dans une logique de "parcours résidentiel "de l'entreprise. Celles situées dans des espaces "transitoires" sont adaptées au besoin en phase de démarrage, le temps de lancer et expérimenter la faisabilité du projet.
Des solutions de mutualisations sont engagées à l'initiative des acteurs entr'eux, ce qui leur permet de partager des espaces qu'ils n'auraient pas pu prendre seuls. Ces démarches sont à encourager

et il serait pour cela opportun de monter un outil partagé d'identification des offre et de suivi des demandes.

- x Les projets structurants par filières se développent en SCIC (en cours ou très récentes). Ces formes coopératives permettent d'intégrer toutes les parties prenantes du projet, dont les collectivités. Au regard de leur développement, il serait pertinent que la collectivité engage la réflexion et pose les bases d'une doctrine définissant le cadre de son intervention financière dans certains projets en SCIC, au titre de leur rôle structurant dans les filières.

Analyse par secteur d'activités

<p><u>Circuits courts-Alimentation</u> <u>Objectif de la feuille de route : accompagner la démarche collective autour des circuits courts pour la création d'outils de logistique, de commercialisation, de marketing, de coopération.</u></p> <p>L'offre d'accompagnement des Ecosolies s'adapte aux nouvelles pratiques qui se développent, comme par exemple celles de l'agriculture urbaine et des circuits-courts. Ils participent à structurer ce "micro" système" en organisant des temps d'échanges avec les acteurs de ces secteurs émergents. Un travail s'est engagé avec le service "agriculture" de Nantes Métropole, confirmant ainsi la dynamique des porteurs de projets autour de l'agriculture urbaine.</p>	<p><u>Enjeux pour demain :</u></p> <p>Pour les acteurs : Accompagner au changement d'échelle. Fédérer tous les acteurs qui travaillent sur l'approvisionnement (producteurs), la logistique, la transformation, la commercialisation (particuliers, collectivités, privés), pour répondre à la demande des habitants. Dans la logique des filières, les projets d'agriculture urbaine seront à accompagner en lien avec les acteurs de ce secteur.</p> <p>Pour la collectivité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre le Projet Alimentaire Territorial, qui offrira des opportunités pour les acteurs de l'ESS, fortement mobilisés dans son élaboration. Cela peut être l'occasion de développer des actions associant les acteurs de l'ESS et ceux de l'économie "classique". La crise actuelle peut amener à accélérer la mise en œuvre de certaines actions du PAT, comme par exemple le renforcement des partenariats avec le monde agricole et les commerçants/artisans/GMS, pour offrir aux consommateurs de nouvelles perspectives d'achats", en réponse à la forte augmentation de la demande de produits locaux. - Être en veille sur les projets à développer sur le pôle "agro" et en particulier sur le projet de "pépinière agroalimentaire". - S'inscrire dans la stratégie "Innovation- Filière Alimentation" portée par la Métropole. - Engager des coopérations avec les territoires voisins dans le cadre de "l'alliance des territoires" pour répondre à la demande. <p><u>Projet structurant : Le Kiosque Paysan</u> : Le Kiosque Paysan rassemble La Grande Barge, la SCIC Début des Haricots, Manger Bio 44, GAB44, Terroirs 44, CAP44, VeloJO, Promus, et Scopeli. Ce projet est en phase d'expérimentation: tester "en situation réelle" le modèle défini avec les partenaires, déployer l'interface informatique, construire l'offre logistique, finaliser le modèle économique.</p>
--	---

<p><u>Déchets et ressources</u> <u>Objectif de la feuille de route</u> : accompagner les acteurs dans la réflexion sur les modèles d'organisation collective (structuration pour des réponses aux appels d'offres publics, actions de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences).</p> <p>Deux secteurs d'activités sont ici concernés : Le réemploi - La valorisation des biodéchets. Ils s'inscrivent dans un contexte réglementaire qui fixe des objectifs et des obligations. Le service "Déchets" de la métropole s'est donc engagé dans un plan d'action de réduction des déchets, en conformité avec les objectifs nationaux attendus.</p> <p><u>Réemploi :</u> Validation politique de la création de la filière du réemploi: appui de la collectivité à engager l'étude de préfiguration. Mise en place d'un marché "réservé, phase d'expérimentation qui doit permettre aux acteurs de l'ESS de s'organiser et se préparer afin qu'ils puissent répondre au nouveau marché public de prestations de collecte et traitement du flux réemploi pour l'ensemble des équipements de Nantes métropole (déchetteries-écopoints) qui sera lancé par le service "Déchets" à horizon 2022.</p> <p><u>Biodéchets : Etude "FAI" menée par les Ecosolies, pour :</u> Identifier les enjeux et les besoins de la filière, tant en terme d'organisation des flux que des besoins en terme d'espaces de mutualisation, de gouvernance, de financements nécessaires. Les acteurs de l'ESS sont très investis, une dynamique collective démarre et les possibilités de synergies et de mutualisation semblent prometteuses. Des entreprises de l'ESS et de l'économie "classiques" s'associent pour répondre ensemble à l'appel à projet "économie circulaire" de la DREAL Pays de la Loire, ADEME et la Région.</p>	<p><u>Enjeux pour demain :</u> - Accompagner le changement d'échelle des 2 filières. <u>Pour les acteurs de la filière du réemploi</u> Accompagner la professionnalisation des acteurs et l'adaptation des compétences, au service du développement de l'emploi. Ex : formation "Valoriste"</p> <p><u>Pour les acteurs de la filière du compostage</u> - Structurer la filière de compostage local des déchets organiques, testée à l'échelle du quartier "Grand Bellevue", portée par la "Fabrique à Initiatives". - Poursuivre le travail de structuration des filières, et notamment les démarches de mutualisation, logistique urbaine, d'optimisation des ressources. - Poser le schéma de déploiement des filières et les besoins immobiliers associés</p> <p><u>Pour la collectivité :</u> - Accompagnement à la structuration, professionnalisation des acteurs des filières. - Développement de coopération entre les acteurs de l'ESS et les entreprises de l'économie "classique", les grands comptes, tous les acteurs de la filière.</p>
	<p><u>Projet structurant / réemploi : le "Groupe 3 R".</u> <u>Accompagnement par les Ecosolies et le Référent secteur.</u> Recrutement d'un chef de projet en avril 2020 pour mener l'étude de structuration de la filière du réemploi à l'échelle du territoire, avec les acteurs de l'ESS et de l'économie classique. Expérimentation d'une formation "Valoriste", avec les salariés des entreprises de l'ESS.</p> <p><u>Projet structurant / biodéchets</u> <u>Accompagnement par les Ecosolies et le Référent secteur.</u> Compost tri, Compost In Situ, Environnement Solidaire et la Tricyclerie ont porté l'étude menée dans le cadre de la "FAI", accompagné par une start-up parisienne: "Les Alchimistes". Ce projet constitue une première brique pour construire une filière multi-acteurs du compostage local pérenne à l'échelle de la Métropole.</p>
<p><u>Habitat / construction :</u> <u>Objectif de la feuille de route</u> : impulser et</p>	<p><u>Enjeux pour demain :</u> Structurer une "offre de service ESS", au delà de</p>

<p>mettre en place une instance de coordination entre acteurs économiques, collectivités et bailleurs sociaux pour promouvoir et soutenir des projets innovants en matière d'habitat.</p> <p>- Montée en compétence des membres du réseau (aide au recrutement, apports d'affaires, ingénierie de projets) en s'appuyant sur l'offre de services des Ecosolies :</p> <p>Les projets structurants "Tiers - Lieux" et "base de vie solidaire" ont permis aux membres du réseau Echobat de monter en compétence au regard de la complexité des projets traités : compétences juridique, financière, de levée de fonds.</p> <p>- Structuration d'une offre de services plus "professionnelle" des acteurs du réseau et notamment celles de l'IAE. Elles ont ainsi pu se positionner sur des nouveaux marchés, comme par exemple la valorisation des déchets.</p> <p>Ces évolutions donnent à voir ce que les acteurs de l'ESS sont en capacité de porter, participent fortement au changement de regard sur l'ESS, à son changement d'échelle. Ils offrent des opportunités d'accès à l'emploi pour les structures de l'IAE</p>	<p>"l'expérimentation" lancée avec COGEDIM pour la gestion de la base de vie de chantier, déployable pour d'autres chantiers d'envergure.</p> <p>Accompagner les acteurs de l'insertion à monter en compétences pour répondre collectivement à des marchés "classiques" et non uniquement sur des marchés réservés.</p> <p>Accompagner les entreprises à recruter, former leurs salariés, "ressource" essentielle pour leur développement.</p> <p>Projets structurants de ce secteur priorisé :</p> <p>- Echobat: <u>Habitat participatif</u> : consolidation de l'offre ESS, concertée des acteurs pour l'accompagnement et la création d'habitats participatifs / AMO approche holistique de l'urbanisme. <u>Projet "Tiers - Lieux de l'éco-construction"</u>: Conduite de l'ingénierie technique, juridique et financière pour l'implantation du projet sur la ZAC "Basse Îles". Création en cours d'une Foncière solidaire pour le développement des projets "Ecoconstruction". <u>Projet base de vie solidaire avec COGEDIM</u> : offre de traitement des déchets de chantiers, faisant intervenir les entreprises d'Insertion par l'Activité Economique. 7 Promoteurs, chantier qui devrait durer 3 ans, 400 personnes attendues sur le chantier. Volet insertion à développer.</p>
<p>Service à la personne, aux familles</p> <p>Objectif de la feuille de route : accompagner le développement des secteurs du "bien vieillir".</p> <p>ADT 44, référent secteur "Service aux personnes", s'est impliqué dans le projet HACOOPA, aux côtés de MACORETZ et TITI FLORIS, acteurs majeurs qui portent le projet.</p> <p>ADT 44, au titre de sa mission de référent secteur, a également signé des conventions de coopération pour accompagner des projets issus de l'incubateur et accompagnés pour certains par ESS Nantes Factory comme : démen'âge, Votre second souffle, Hacoopa, Loki Ora, ..</p>	<p>Enjeux pour demain :</p> <p>- L'habitat inclusif. Projet porté par la "FAI"</p> <p>Développer des nouvelles solutions d'accompagnement et d'hébergement à destination des personnes âgées et des personnes handicapées. L'habitat inclusif a été identifié par Les Ecosolies et son référent filière SAP (Services aux personnes et aux familles) comme une offre à soutenir fortement. L'habitat inclusif constitue une réponse complémentaire au logement ordinaire et une alternative à l'hébergement en institution. Les projets émergent, les besoins identifiés sur les territoires ouvrant la voie à des opportunités pour les acteurs de l'ESS. Le projet sera porté par la "FAI", il pourra fédérer toutes les parties prenantes intervenant dans ce champ, comme par exemple : Hacoopa, Loki Ora, Adapei, UNA, Les bailleurs et un nouveau partenaire: Malakoff Humanis.</p> <p>- Habitat et handicap</p> <p>- Travailler avec les acteurs du handicap dans le champs de l'habitat inclusif : projet de SCIC habitat inclusif mutualisé entre acteurs dont ADAPEI, LINKIA qui ont du patrimoine à valoriser/optimiser en faveur de l'habitat inclusif.</p> <p>- Travailler à l'attractivité des métiers. Les structures qui interviennent dans le champ des services aux personnes se</p>

	<p>professionnalisent de plus en plus, ce qui permet d'offrir des nouvelles perspectives d'emploi de "carrière" dans ce secteur d'activités. Il conviendra donc de travailler également les parcours de formation, de montée en compétences de ce secteur en mutation.</p> <p>- Enjeu immobilier à prendre en compte pour les deux sujets : trouver l'immobilier adapté pour développer les nouvelles solution d'habitats.</p> <p>Pour la collectivité : Le grand débat sur la longévité organisé par la Métropole va offrir des opportunités aux acteurs de l'ESS.</p> <p>Projet structurant : HACOOPA. Ce projet croise avec le secteur de l'habitat / construction , les référents secteurs travaillent ensemble.</p>
<p>Numérique Objectif de la feuille de route : Organiser, structurer et développer des partenariats avec les acteurs majeurs du numérique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Consolider la démarche « Pôle numérique social -Organiser, structurer et développer des partenariats avec les acteurs majeurs du numérique : La Cantine, le Quartier de la création, -Conduire un chantier thématique ESS/Numérique/Média associatif <p>Analyse Ce secteur n'a pas très été investi sur ce mandat. Il sera retravaillé sur la prochaine feuille de route, en précisant nos attentes. Pour autant, sur 2020, La Cantine numérique a proposé aux Ecossoles de participer à leur événement "Kokotte un week end pour entreprendre", les modalités restent à poser.</p>	<p>Enjeux pour demain : Dans ce secteur qui évolue vite, il s'agirait d'être en veille active et de s'appuyer sur les opportunités et les dynamiques qui peuvent émerger par exemple dans la cadre de la "Tech for good".</p> <p>A l'échelle de la métropole : Croiser avec les services concernés au sein de la Métropole qui construisent également leur propre feuille de route, d'identifier des objectifs et actions communes à inscrire dans nos feuilles de route respectives.</p> <p>Ex : "Numérique à impact positif" : Croiser avec les enjeux de la feuille de route "Numérique / French Tech". "Numérique social" : croiser avec la feuille de route "médiation numérique / citoyen".</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner le développement des compétences des salariés des structures de l'ESS.

4- L'offre de gestion et d'animation de Tiers-Lieux - LE SOLILAB

Lancé en 2014, le SOLILAB, est devenu un tiers - lieu emblématique de l'ESS sur le territoire, tant dans sa fonction "hébergement", en tant que lieu d'expérimentation, de mise en relation avec les autres acteurs de l'ESS. Sa gestion est assurée par Ecosimo. 221 structures sont hébergées depuis son ouverture en 2014.

Reconnu au niveau national, il est une référence dans son domaine, de part sa taille, son offre de service, mais aussi en tant que "pôle économique" ESS.

Il offre une palette d'outils au service de la promotion, de la coopération et du développement de projets d'économie sociale et solidaire : location d'espaces de bureaux, de co-working, commerciaux, de stockage, événementiels, de réunion. Une offre de conciergerie apporte également des services à tous les locataires présents sur le site.

Il accueille tout au long de l'année des activités commerciales, portées par "Le Relai " et "Envie 44 " , un marché paysan hebdomadaire et une fois par an " la Braderie des Ecossoles".

Les expertises des Ecosolies et d'Ecossimo sont reconnues et sont sollicitées pour déployer deux autres "Tiers- Lieux" sur le territoire: Tiers Lieu "écoconstruction" et "base de vie solidaire", des coopérations se sont développées avec la CRESS au sujet de la formation "CAP TIERS-LIEUX" destinée à leurs gestionnaires.

Enjeux pour demain

Le SOLILAB, est actuellement installé sur un espace foncier de la Métropole, géré par la SAMOA. Ce secteur fait l'objet d'une "étude de Programmation économique - Secteur Sud Ouest de l'île de Nantes" à horizon 2030, portée par la direction du développement économique, dans laquelle le SOLILAB doit d'ores et déjà s'inscrire. Il est essentiel dès maintenant de penser au SOLILAB de demain, tant dans ses usages, son offre de service, sa localisation et son mode de portage, via notamment la foncière immobilière solidaire en cours de création. (cf Echobat).

La question du SOLILAB s'inscrit plus largement dans la stratégie immobilière ESS à construire à l'échelle de la métropole, pour accueillir les activités de commerces, artisanales, tertiaires, événementiels.

5- L'offre de formation des Ecosolies :

Cette offre a été entièrement construite au cours de cette feuille de route. En 2017 : Les Ecosolies deviennent organisme de formation et ils déploient leur offre au service pour leurs adhérents.

"Ateliers du vendredi Pro" (ADV Pro) : Mise en place en 2015, cette offre a notamment permis de mettre en place des ateliers destinés aux salariés et dirigeants des entreprises déjà créées. Les Ecosolies souhaitent les requestionner et les faire évoluer vers un module de "formation", sur un format court (1J), sur des thématiques spécifiques à l'ESS, ce qui n'existe pas aujourd'hui.

Exemple en 2020 : "l'agriculture urbaine", construite par les Ecosolies et faisant intervenir des professionnels de ce secteur émergent.

Formation "valoriste"

Cette formation, inscrite dans le "Pacte Métropolitain pour l'emploi", a été mise en place à la demande du référent secteur "Réemploi", en réponse à des besoins de montée en compétences identifiés par les entreprises de l'ESS. Les formations déjà existantes sur le sujet ne correspondaient pas aux attentes des salariés du secteur du réemploi. Cette formation peut agir sur la fidélisation des salariés, participe à redonner du "sens" au métier d'agent valoriste en déchetterie.

Mise en place fin 2016, elle a évolué pour toujours permettre aux entreprises d'avoir des salariés formés et ainsi répondre aux nouveaux enjeux portés par la métropole en terme de réduction des déchets. Le métier de valoriste se structure de plus en plus.

Cette action s'inscrit dans le "Pacte Métropolitain pour l'Emploi".

Les Ecosolies participent au travail engagé par la CRESS sur la thématique de l'emploi et les compétences dans le secteur du réemploi.

Piste de développement

Structuration de l'offre de formation

x Ce travail de création d'une offre de formation "sur mesure" pourrait être décliné sur les autres secteurs priorités dont les métiers sont peu valorisés.

x Le "Programme d'Investissement d'Avenir" (PIA) du CNAM :

Pour permettre au porteur de projet d'appréhender le secteur d'activité dans lequel il va créer son activité, les conditions d'exercer, de "tester" ses compétences à travailler en collectif, à évoluer dans un environnement complexe, multi-acteurs, les Ecossoles souhaitent développer un programme de formation que s'appuie sur le dispositif "FEST" - formation en situation de travail.

Cette "expérimentation" s'inscrit dans le Programme d'Innovation d'Avenir (PIA) porté par le CNAM. Ce "module" de formation pourra être intégré au parcours proposé dans l'incubateur. Ce programme sera travaillé avec Pôle Emploi, les bénéficiaires étant demandeurs d'emploi.

Un module formation à la "levée de fonds" identifiée comme nécessaire par les partenaires de ESS Nantes Factory pourrait être créé.

Toutes les actions de formation ainsi engagées vont se structurer et venir étoffer l'offre de formation des Ecossoles, qu'ils veulent plurielle :

- Formation courtes (de 1 à 3 J)
- Module "CNAM"
- Formation sur mesure "Valoriste"; ...

L'objectif est de proposer une offre de formation adaptée aux besoins des porteurs de projets et des entreprises créées, et ce toujours en lien avec les filières développées dans les secteurs priorités de la feuille de route.

II - Lancer le prix de l'innovation sociale.

Cette action avait pour finalité de conforter la place de l'ESS dans l'écosystème économique pluriel du territoire en favorisant la reconnaissance des entreprises ESS en tant qu'acteurs économiques à part entière.

Les objectifs visés lors de sa mise en œuvre étaient les suivants :

- ➔ Inciter et dynamiser les coopérations économiques entres acteurs de l'ESS, d'une part, et entre acteurs de l'ESS et autres acteurs économiques, d'autre part ;
- ➔ Encourager les rapprochements d'entreprises solidaires et leur développement ;
- ➔ Stimuler l'esprit d'entreprendre coopératif ;
- ➔ Valoriser et accompagner les porteurs de projets innovants.

Principaux résultats :

3 éditions ont été organisées, avec une thématique différente chaque année, conjugaison entre les secteurs priorités de la feuille de route et les grands projets portés par la Métropole.

2017 : "Bout à bout": consignes de verres.

(Lien avec la feuille de route "Economie Circulaire" et le secteur priorisé : " déchets/ressources)

Dotation : 20 000 €.

Née en 2016, l'association "Bout' à Bout" a la volonté d'apporter des solutions pour réduire les déchets d'emballage de boissons en verre, dont le recyclage est énergivore, source d'importantes émissions de gaz à effet de serre, et coûteux pour la collectivité.

Elle a pour objectif de développer une filière régionale de réemploi de ces contenants en verre.

Dans un premier temps, une étude de faisabilité a été conduite afin de déterminer les conditions d'une massification des volumes et d'identifier l'organisation logistique optimale permettant la création de la filière au niveau régional.

Où en est le projet aujourd'hui ?

- 65 acteurs engagés dans le projet
- Embauche du 1er CDI en 2019, sur le poste de chargée de développement
- Développement d'un partenariat logistique pour déployer le projet sur la Vendée

Perspectives 2020 :

- Création d'un Système Informatique pour la gestion des collectes et le suivi des flux
- Structuration de la SCIC
- Étude pour le développement d'un nouveau projet : consigne des fûts de bière en Loire-Atlantique.

2018 : "Hacoopa": Habitat partagé pour les seniors.

(Lien avec le Grand débat sur le "bien vieillir", et les secteurs priorités "Habitat/Construction" et "Services aux personnes). Dotation 25 000 €. Partenariat avec Harmonie Mutuelle.

Les habitats partagés d'HACOOPA, espaces intergénérationnels au sein des quartiers, sont des lieux de vie à taille humaine, partie prenante de leur quartier. Le projet est une alternative aux résidences, permet de retarder l'entrée en EPHAD.

Où en est le projet aujourd'hui ?

Ce projet est soutenu par Titi Floris, Macoretz et ADT44, acteurs majeurs et reconnus de l'ESS. Il bénéficie également notamment du soutien de la Caisse d'Épargne, de la Banque des Territoires. Création d'une SCIC en 2019. Création d'une Foncière en cours.

Projets en cours :

Orvault : acquisition prévue d'un bien immobilier à rénover pour créer une 15aine de logements.
Saint-Herblain. Construction prévue, création d'une 15aine de logements.

2019. "Le Kiosque Paysan": plate forme logistique de produits biologiques locaux.

(Lien avec la feuille de route "Économie Circulaire" et le secteur priorisé: " déchets/ressources). Dotation - 25 000 € . Partenariat avec Terrena.

Le projet propose la création d'une plate-forme logistique, pilotée et gérée par un collectif d'acteurs, qui permettra de mutualiser le transport, le stockage et la gestion des commandes grâce à un lieu physique par lequel transiteront les produits locaux. En périphérie de ce kiosque, des points de collecte innovants, réfrigérés et connectés seront placés au plus près des producteurs et des professionnels : les Promus Box. Le projet repose sur le respect du « juste prix » pour les producteurs, la valorisation de leur travail, les engagements de chacun des acteurs et des valeurs qu'ils portent sont partagés et traduits dans une charte.C

Ce projet a aussi été :

- ➔ Lauréat de l'édition 2017 "Demain Mode d'emploi" organisé par les Ecossoles.
- ➔ - Bénéficiaire du soutien de ESS Nantes Factory en lien avec le secteur priorisé de la feuille de route ESS "Circuits-courts- Alimentation".
- ➔ Lauréat de l'Appel à Projet FLUX : à ce titre, un espace leur est réservé par la SAMOA au sein de l'ancien MIN afin de lancer leur expérimentation.

Où en est le projet aujourd'hui ?

→ Recrutement en janvier 2020 d'une chargée de projet pour mener à bien la phase "d'expérimentation" du Kiosque Paysan, prévue à partir de septembre 2020 : Intégration d'une compétence "Logistique", déploiement de l'interface informatique de la plate-forme, modélisation économique. Accompagnement par les Ecosolies sur la mise en œuvre de cette phase d'expérimentation. Poste basé au Solilab. Etude de faisabilité en cours pour une installation sur le MIN courant 2021. Création d'une SCIC à venir.

→ *Mobilisation du Kiosque Paysan durant le confinement : mise en place d'un Drive à destination des particuliers, au Solilab.*

→ **Le prix de l'Innovation sociale a permis de :**

- x Mettre en visibilité, identifier des projets ESS encore confidentiels, non seulement auprès de la Métropole, mais également des membres du jury, experts de la thématique et des partenaires de ESS Nantes Factory.
- x Orienter les autres projets ayant candidaté vers d'autres solutions d'accompagnement, -sur les 3 éditions, 17 projets qui ont candidaté au prix de l'Innovation ont été soutenus par "ESS Nantes Factory"-, en informer le(s) service(s) de Nantes Métropole en charge de la thématique du Prix.
- x Apporter une dotation financière significative, ce qui a permis au projet Lauréat de recruter et ainsi se doter des compétences indispensables pour structurer le projet et l'étude de faisabilité.
- x Avoir un effet levier dans la recherche de fonds auprès d'autres partenaires financiers ou auprès des autres politiques publiques de Nantes Métropole, dans l'accompagnement de la Métropole à la recherche de solutions immobilières.
Ainsi, le Kiosque Paysan a pu bénéficier d'une attention particulière qui a favorisé l'étude de son implantation sur le nouveau MIN, en 2021.
- x Reconnaître la qualité du projet lauréat, de façon impartiale et indépendante, par un jury de professionnels, tous légitimes et experts de la thématique. Ce prix vient récompenser un long travail en amont, conforter le porteur dans son projet, le rassurer sur sa pertinence, même si tout reste encore à construire.
- x Participer à l'interconnaissance des acteurs du territoire et positionnement de l'ESS "au bon niveau, grâce à un jury mixant des professionnels de divers horizons : acteurs de l'ESS, réseaux de l'accompagnement des projets, des entreprises de "l'économie "classique" membres de la plate-forme RSE, les chambres consulaires, des techniciens et élus de Nantes Métropole en charge des politiques publiques concernées, en lien avec la thématique de Prix de l'Innovation.
- x Participer à la création et la structuration de la création de filières : les projets lauréats ont ou auront un rôle moteur dans la création des filières en lien avec les secteurs priorités, seront créateurs d'emplois locaux.

Les trois lauréats avaient au préalable été accompagnés par "ESS Nantes Factory" deux projets avaient bénéficié du suivi via l'incubateur des Ecosolies.

Pistes d'amélioration

◆ Valoriser et inscrire dans le durée le partenariat initié à l'occasion du Prix

Lors des deux dernières éditions, Nantes Métropole a mis en place un partenariat avec un partenaire privé, qui s'est traduit par un abondement financier de la dotation de la Métropole.

Ce partenariat n'a pas perduré au delà de la remise du prix, l'appui de ce partenaire pourrait être mobilisé au service du développement du projet lui-même ou de la filière concernée.

◆ Maintenir dans le temps une information - communication sur l'avancée du projet

Lors de la remise du prix de l'Innovation, il y a une forte couverture médiatique, puisque le prix est remis à l'occasion d'une conférence de presse organisée en marge de la tenue du conseil métropolitain, et à laquelle sont invités notamment les élus du conseil, les membres du jury, les partenaires de ESS Nantes Factory.

Ensuite, il n'y a plus de communication sur le projet lauréat, son évolution, ses faits marquants, son impact sur le territoire.

Si le Prix de l'Innovation est amené à perdurer, il pourrait être mis en place une communication "spécifique" sur le développement de ces projets, leur valeur ajoutée pour le territoire, pour les habitants. Cela permettrait de les maintenir bien présents dans le paysage économique et, peut-être, susciter l'envie d'autres entreprises du champ de l'ESS et de l'économie "classique" ou partenaires économiques de s'intéresser et participer au développement de leur projet.

◆ Impliquer en amont les acteurs (internes et externes)

La thématique retenue devrait être faite très en amont afin de bien impliquer les acteurs-internes : techniciens en pilotage des politiques publiques - et les Ecosolies, dans le cadre de "DME" (ou autre action). Cela pourrait favoriser le sourcing, donner envie à des projets pas encore identifiés de se faire connaître et de candidater, faire connaître le prix et au delà toute l'action menée par l'ensemble de l'écosystème au service de l'ESS.

Les projets non lauréats pourraient être également mis en relation avec les acteurs engagés dans la création de la filière pour qu'ils puissent développer des coopérations, et ainsi s'inscrire dans la dynamique collective territoriale.

Il serait important d'associer davantage en amont les développeurs économiques des pôles de proximité dans cette action qui valorise des projets qui à terme auront des besoins de foncier ou de locaux pour se déployer.

◆ Inscrire le Prix de l'Innovation sociale dans les réflexions portées au niveau de la DGDEAI.

Au regard :

- Des actions et réflexions engagées par les autres directions de la DGDEAI, notamment la stratégie de l'Innovation" et la création du Fonds "Nantes Transition" permettant d'accompagner les projets en phase d'expérimentation" et développement,
- De l'attribution du Prix "Capitale Européenne de l'Innovation", dont les fondamentaux de la candidature sont ceux de l'ESS,

- Des évolutions envisagées au niveau de "ESS Nantes Factory" pour continuer à financer l'amorçage des projets, vocation première du fonds, mais aussi accompagner la phase d'expérimentation et de développement (accompagnement et financement),

Il pourrait être pertinent de revoir l'ambition de ce prix, en proposant de récompenser un projet collectif à fort impact, composé d'acteurs de l'ESS, de l'économie "classique", et tout autre acteur du champ de "l'innovation" , pour lui donner plus d'ampleur.

III - Organiser et structurer l'animation territoriale, le dialogue entre les pôles de proximité, les communes, les quartiers et Les Ecosolies

Cette action vise à organiser la relation partenariale entre la Métropole, les Pôles de proximité et les Ecosolies, mettre en place des temps de sensibilisation et d'acculturation à l'ESS, organiser un dialogue permanent avec les équipes municipales des communes de la métropole nantaise, communiquer sur l'offre de services des Ecosolies et du Solilab.

1 - Analyse

Les champs d'action et d'intervention de l'ESS sont parfois méconnus. Agir pour une meilleure reconnaissance passe d'abord par une meilleure connaissance de ce qui relève de l'ESS et de l'offre de service de la Métropole et des Ecosolies.

➔ Les communes de Nantes Métropole

Le périmètre du pôle de proximité est l'échelon pertinent pour travailler avec les communes.

Les temps d'échanges entre les communes de la métropole nantaise les pôles et la mission ESS ont pu s'initier au début de la mise en oeuvre de la feuille de route. Par la suite, ils se sont organisés de façon ponctuelle et à un niveau technique, en fonction des sujets à traiter. Cela s'est traduit par exemple, par :

- x La participation du chargé de développement économique dans une revue de projet ESS Nantes Factory, lors de l'étude d'un projet le concernant,
- x La présentation, au Solilab, de l'offre de service des Ecosolies auprès d'un pôle de proximité,
- x La collaboration sur des questions précises, le plus souvent liée à la recherche de locaux ou de foncier, ...,

➔ Les Quartiers

La question de l'ESS dans les quartiers dépasse le périmètre de la Direction de l'Emploi et de l'Innovation Sociale, elle est traitée de façon transversale avec la mission politique de la ville, les pôles de proximité, les équipes de quartiers, la direction de l'aménagement, notamment au travers des programmes nationaux "ANRU" .

La question de l'entrepreneuriat dans les quartiers est également traitée notamment via le dispositif "**OSEZ ENTREPRENDRE**", qui accompagne les habitants de quartiers prioritaires de la métropole nantaise dans leurs projets de création d'activité. Il est animé par Nantes Métropole, BGE Atlantique Vendée, Ouvre Boîte 44 et les Maisons de l'Emploi. La question de l'ESS n'est spécifiquement pas prise en compte dans ce dispositif.

Depuis 2015, 245 projets de création d'entreprises ont été accompagnés par ce dispositif, à l'échelle de la métropole.

5 projets soutenus par ESS Nantes Factory sont implantés dans les quartiers, projets également passés par les dispositifs "Pop Corn" et "l'Incubateur" des Ecossoles.

<p>Femmes en Fil : Atelier de couture</p>	<p>Fort ancrage dans le quartier. Ce projet permet l'insertion sociale et professionnelle et le retour à l'emploi, principalement des femmes, par le biais d'un atelier de confection textile. L'atelier propose à un public, ayant ou non une expérience en couture, de confectionner des vêtements de créateurs et des travaux plus spécifiques.</p>	<p>Bellevue (Saint Herblain).</p>
<p>Station Service : Ressourcerie</p>	<p>Expérimentation conduite sur le quartier Bottière Pin Sec. Elle a démontré la pertinence de maintenir et développer cette activité au sein de quartier.</p>	<p>Bottière Pin Sec (Nantes)</p>
<p>Réseau des LCP : réseau de 7 associations. Convention entre le réseau des LCP et Nantes Métropole pour un appui à la mise en oeuvre des actions du réseau.</p>	<p>Les Lieux Collectifs de Proximité (LCP) sont des lieux ouverts, qui proposent des services visant à renforcer le lien social. Ce réseau, constitué en 2010, a vocation à s'ouvrir à d'autres structures du territoire. Actuellement, 7 LCP œuvrent sur le territoire métropolitain, à Nantes, Saint-Herblain, et Bouaye (Regart's, Rapi, Style Alpaga, A l'abord'âge, La Malle Créative, L'Equipage, L'Îlot Familles). La finalité de la démarche est de consolider les structures déjà existantes, de favoriser l'émergence de nouvelles activités. Ce réseau a développé une Box cadeau locale et solidaire " ESS&MOI ".</p>	<p>Bellevue</p>
<p>Riche Terre /Ocean : Projet mené avec Atlantique Habitation.</p>	<p>Mettre en place une petite ferme urbaine en pied d'immeuble pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réduire et revaloriser les bio-déchets sur place, - Proposer l'(auto)production d'une nourriture saine et équilibrée par les habitants en les formant à des techniques d'agriculture urbaine hors sol, - Développer / renforcer le lien social, -Redynamiser le quartier en proposant des activités et à terme des emplois. <p>Cette action est menée avec "Environnement Solidaire"</p>	<p>Bellevue (Saint-Herblain)</p>
<p>Océan</p>	<p>Création d'une plate-forme de gestion des déchets qui permettra de travailler sur 5 domaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La démolition dans le domaine du second-œuvre en mettant en place une logique de réemploi, - Le tri en déchèterie où sur site de démolition, - L'enlèvement sur la demande des entreprises du bâtiment où des collectivités, - La vente, - La formation à destination du public en insertion, la sensibilisation du grand public. 	<p>Bellevue</p>

Ces entreprises, acteurs de l'ESS et de l'IAE, sont essentiels à la dynamique de leur quartier, de part leur fort ancrage local et leur engagement dans les actions auprès des habitants, le lien social généré par leurs activités. Elles permettent d'accompagner vers l'emploi des publics en insertion.

Deux études de la "Fabrique à Initiatives" ont été menées dans deux QPV, une troisième est prévue sur le quartier Nord avec le projet Vilogia déjà décrit. Elles offrent aux Ecossoles la possibilité d'explorer les opportunités d'accompagner la création d'entreprises dans les quartiers.

Bottière Pin Sec	Grand Bellevue
<p>Conduite d'une étude d'opportunité visant à "préciser l'opportunité d'un projet de pôle ESS" au regard du développement de la dynamique ESS sur le territoire de la métropole et des dynamiques déjà à l'œuvre dans le quartier : validation et qualification du besoin.</p> <p>Résultats de l'étude :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Deux secteurs à investir en priorité et à consolider, liés aux besoins du quartier : alimentation et réemploi - Le besoin de créer un espace de convivialité en cœur de quartier - Un projet de tiers-lieu largement soutenu par les acteurs du territoire, dont plusieurs structures qui souhaitent s'impliquer, dans une logique de mutualisation - Pas de structure identifiée en capacité de porter le risque financier. <p>Les conditions de faisabilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un professionnel compétent pour développer le projet de tiers-lieu et prendre en charge la gestion et l'animation du lieu, - Un acteur fort et légitimé par les dynamiques de quartier pour porter le projet : en l'absence d'un acteur identifiée, il faut envisager la création d'une nouvelle structure, - Un soutien de la collectivité pour permettre à des actions de dynamisation de rejoindre le tiers-lieu, puisque leur intégration ne permet pas d'envisager un modèle économique de type espace de coworking, où la location de bureaux occupe une place prépondérante. 	<p>Demande faite par le service "Déchets". La démarche menée par Les Ecossoles vise à évaluer les conditions de faisabilité d'un projet de structuration d'une filière de compostage local des déchets organiques à l'échelle du quartier Grand Bellevue. La finalisation de l'étude d'opportunité est attendue à l'été 2020, démarrage de l'étude de faisabilité (expérimentation) en septembre 2020. (Calendrier prévisionnel).</p> <p>Résultats à ce jour :</p> <p>Identification des enjeux et des besoins de la filière, en terme d'organisation des flux et des besoins d'espaces de mutualisation, de gouvernance, de financements nécessaires. Les acteurs de l'ESS sont très investis, une dynamique de collectif démarre, les possibilités de synergies et de mutualisation semblent prometteuses.</p>

Ces études sont menées dans des quartiers concernés par une opération "ANRU".

La méthodologie propre à la **"Fabrique à Initiatives"** permet de créer les conditions propices à la **synergie d'acteurs**, de révéler des opportunités de création d'activités et de projets collectifs en lien avec les secteurs priorités. Si, à terme, le projet d'épicerie solidaire proposé sur Bottière Pin sec est mené par une association, le porteur de projet pourra être accompagné par l'Incubateur. Pour autant, les Ecossoles n'ont pas d'actions spécifiques pour l'émergence des projets dans les quartiers, leur action d'accompagnement est avant tout dédiée à l'accompagnement de projets entrepreneuriaux.

Alliance des Territoires:

Des feuilles de route ont été écrites en début de mandat pour développer les alliances sur les axes majeurs :

- Nantes Saint-Nazaire
- Nantes Rennes
- Loire- Bretagne,

Au cours du mandat, les sujets liés à la mobilité, la transition énergétique, l'alimentation, se sont invités dans les programmes d'actions, ce qui se traduit par exemple par la mise en place d'un "contrat de réciprocité" avec le Pays de Retz.

Aujourd'hui, c'est autour de l'alimentation que les coopérations avec les territoires voisins prennent corps, secteur dans lequel les acteurs de l'ESS sont très représentés.

Par exemple, le projet d'abattoir mobile, porté par le GAB 44, acteur de l'ESS, a été identifié comme un des projets structurants au sein du Projet Alimentaire Territorial, soutenu par le Département et la Région, alors même qu'il s'implantera sur la commune de Machecoul. Ce projet est identifié dans le cadre du "contrat de réciprocité".

La Fabrique à initiatives peut également permettre d'explorer d'autres territoires, en dehors de la métropole.

Aujourd'hui, Les Ecosolies sont sollicités pour accompagner des communes limitrophes, par exemple pour étudier la faisabilité d'un magasin de producteurs sur la commune de Ponchâteau.

D'autres sollicitations sont en cours d'analyse, notamment avec le Pays d'Ancenis et la Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres.

2- Piste de développement

A l'échelle du pôle de proximité

- Venir présenter la nouvelle feuille de route aux techniciens et élus, en s'appuyant sur des exemples concrets de projets accompagnés et qui se sont développés sur les communes à l'échelle des pôles. Il serait ainsi possible de s'appuyer sur les communes pour "sourcer "des projets et ainsi faciliter leur ancrage territorial sur toutes les communes de la métropole.
- Instaurer des temps de partage réguliers d'information sur les dossiers suivis par la mission ESS entre les élus et les développeurs économiques, à l'échelle du périmètre de chaque pôle de proximité. Cela serait essentiel pour anticiper au mieux les besoins des entreprises, notamment fonciers et immobiliers. Sur ce sujet, l'interlocuteur est bien le développeur économique du pôle de proximité

A l'échelle des quartiers

- Maintenir et développer la dynamique créée dans le cadre de la conduite des études "Fabrique à Initiatives", qui ont eu des effets positifs en terme d'interconnaissance des acteurs : acteurs de la Métropole, de la Ville, acteurs du quartier.

- Mettre en évidence les synergies et les complémentarités entre les différents dispositifs existants pour favoriser l'accompagnement et de l'émergence des projets dans les quartiers : Fabrique à Initiatives, "OSEZ Entreprendre", Incubateur,
- Organiser la coopération permanente entre pilotes au sein de la DEIS, (ESS / "contrat de ville"), la mission politique de la Ville, les Maisons de l'Emploi, le développement économique et les "pilotes" du dispositif "OSEZ ENTREPRENDRE", les Ecosolies et identifier les opportunités de mise en place d'actions communes pertinentes pour la création d'entreprise.
- S'inspirer des travaux présentés via le RTES pour engager des nouvelles actions à mettre en place.

A l'échelle de l'alliance des territoires

- x Valoriser les projets portés par les acteurs de l'ESS, notamment dans les domaines de l'alimentation, de la transition énergétique, ...
- x Détecter et accompagner les opportunités de développement des acteurs de l'ESS, de création de partenariats pouvant favoriser l'émergence des filières. Par exemple, l'enjeu de l'approvisionnement de la métropole en produits locaux sains est majeur. La crise actuelle a fait exploser la demande. L'existence du PAT a considérablement facilité l'adaptation à la crise, en raison de l'interconnaissance et des pratiques de travail partenarial. Le MIN a également joué un rôle déterminant en tant qu'acteur majeur et structurant dans le domaine de l'alimentation, au service des Territoires.

Il serait pertinent de poursuivre la dynamique engagée avec les producteurs et plus globalement avec les acteurs de secteur de l'alimentation durant cette période, afin de pouvoir répondre à la forte demande de produits locaux et ainsi pérenniser ces nouveaux modes de consommation.

IV - Réaffirmer la place des acteurs de l'insertion dans l'ESS : mieux associer les acteurs de l'insertion dans le projet ESS territorial

La finalité de cette action était de favoriser l'accès à l'emploi des publics les plus éloignés dans des entreprises du secteur de l'ESS, de repositionner les acteurs de l'Insertion par l'Activité Economique dans le réseau des Ecosolies, en tant qu'acteurs majeurs agissant dans les secteurs priorités de la feuille de route, secteurs offrant des opportunités d'insertion.

Analyse

Les acteurs de l'Insertion par l'Activité Économique (IAE), même s'ils ont peu participé à la co-construction de la feuille de route 2015-2020, sont investis auprès des Ecosolies et aujourd'hui : Le réseau COORACE a rejoint le SOLILAB, le réseau est membre du CA des Ecosolies depuis 2019 et accompagnent avec les Ecosolies, via l'Incubateur, l'association "Femmes en Fil" qui monte un dossier de création d'un "Atelier Chantier d'Insertion".

Un rapprochement avec la Fédération des Entreprises d'Insertion s'est opéré dans le cadre de l'accompagnement de certains projets lancés dans l'incubateur.

"Envie 44", acteur majeur de l'insertion sur le territoire, est un des membres du collectif qui a répondu à l'appel à manifestation d'Intérêt "French Impact" et avec "Le Relais", autre acteur majeur, ils occupent l'espace commercial du SOLILAB. Le Président des Ecosolies est le Président de Relais.

Ces deux entreprises de l'IAE sont également membres du "groupe 3 R", projet structurant de la filière du réemploi sur le territoire.

Cette proximité d'acteurs participe à une meilleure interconnaissance de tous les acteurs.

A ce jour, différentes typologies de projets envisageant de faire appel à l'insertion ont pu être examinés au sein de "ESS Nantes Factory" :

- La **création de nouveaux projets ESS**, soutenus par "ESS Nantes Factory", qui répondent à des besoins pas ou peu satisfaits, et qui envisagent, pour leur développement, de faire appel à l'insertion.
Exemple: "Tête Haute": brasserie artisanale locale - Projet accompagné dans le cadre de l'incubateur des Ecosolies.
- Le développement d'un projet de **diversification d'activité** porté par une structure de l'insertion pour s'ouvrir à de nouveaux marchés, qui pourra nécessiter de nouvelles compétences et créer de l'emploi.
Exemple : "Envie 44" : développement de "Envie autonomie 44", nouveau projet de récupération, réparation et vente - location d'appareils médical.
- L'arrivée de structures existantes hors territoire qui souhaitent s'implanter et se développer sur la métropole, dans une logique **d'essaimage**.
Exemple : "Baluchon". Prévision de création d'emplois en insertion dans la création d'un projet, avec les acteurs du territoire, de restauration / traiteur, en s'appuyant sur leur modèle déjà opérant sur Paris mais en prenant en compte les spécificités locales. Projet accompagné dans le cadre de l'incubateur.
- **Recrutement** du porteur de projet soutenu par ESS Nantes Factory par une structure de l'insertion, via le Fonds de confiance de France Active Pays de la Loire, pour mener l'étude de faisabilité. Ce fonds n'existe plus aujourd'hui.
Exemple : recrutement de la porteuse du projet "Bidules-Chouette" par la structure d'insertion ATAO.

Les financements attendus au titre de l'insertion sont inscrits par les porteurs de projets dans leur plan de trésorerie et constituent une des composante essentielles de l'équilibre économique du projet.

Afin de sécuriser le dossier, il est essentiel de s'assurer en amont que les modalités envisagées par le porteur de projets sont bien en adéquation avec le cadre réglementaire appliqué dans le champ de l'insertion, sans préjugé à ce stade de la validation du dossier par les instances. Le service Insertion est donc sollicité en amont de la revue de projet "ESS Nantes Factory" pour poser son expertise sur ce sujet.

Pistes de développement

- **Accompagner le développement de l'entrepreneuriat des entreprises de l'IAE**

En s'appuyant sur les cas présentés ci-dessus, il s'agirait de poser le process pour bien structurer en amont l'accompagnement au montage du dossier en impliquant, auprès des Ecosolies, les têtes de réseaux de l'insertion, ainsi que le Conseil Départemental, pour un accompagnement plus efficient des projets.

Cette action d'accompagnement au développement de l'entrepreneuriat des entreprises de l'IAE, inscrite dans la feuille de route de l'ESS, serait également inscrite dans la feuille de route de l'Insertion socio-professionnelle.

➤ **Informers les parties prenantes de l'emploi et de l'insertion du travail engagé sur la structuration des filières.**

Ce travail de structuration des filières n'en est qu'à son début. C'est un travail de longue haleine. Mais il peut laisser augurer des opportunités de développement de compétences et d'accès à l'emploi pour les personnes qui en sont éloignées. Il serait pertinent de partager ce travail avec l'ensemble des acteurs de l'emploi, de formation et de l'insertion, pour les acculturer à ces démarches engagées par la métropole et créer des conditions favorables de collaborations futures.

➤ **Informers les partenaires de ESS Nantes Factory du contexte réglementaire de l'insertion.**

Informers les partenaires de ESS Nantes Factory et les têtes de réseaux de l'ESS des grandes orientations du "Pacte d'Ambition". Il s'agirait là de leur donner les éléments principaux sur lesquels il serait nécessaire de porter leur attention au regard des porteurs de projets qu'ils accompagnent.

V - Organiser et structurer le partenariat Nantes Métropole- AURAN-CRESS sur le champ de la veille et de l'observation.

Le champ de la veille et de l'observation est, à ce jour, travaillé avec la CRESS, partenaire de l'observatoire "économie / emploi" porté et animé par la Direction de l'Emploi et de l'Innovation Sociale dans le cadre d'une convention pluri-annuelle. Ainsi, les données statistiques reprises dans la feuille de route 2015-2020 sont issues de ces travaux d'observation.

Les secteurs d'activités pris en compte dans l'observatoire de la CRESS n'épousent pas ceux travaillés dans le cadre de la feuille de route ESS.

Les données disponibles à ce jour ne permettent pas de mesurer le poids de ces secteurs d'activités prioritaires, notamment en terme d'emplois.

La CRESS s'est engagée, dans le cadre d'une convention passée avec l'ADEME, sur un travail d'observatoire sur la filière du **réemploi**. Ce travail sera à croiser avec l'AURAN afin de bien qualifier la filière du réemploi, avec tous les acteurs qui la compose et d'identifier plus spécifiquement le poids de l'ESS dans cette filière en s'appuyant sur la CRESS.

Ce même travail sera à effectuer sur les autres secteurs d'activités de la feuille de route, en partenariats avec les acteurs concernés. (fédérations, ...).

Pistes de développement

- Identifier et valoriser l'ESS dans les études économiques de l'AURAN, et ce au regard notamment des secteurs prioritaires dans la feuille de route ESS .

- structurer la collaboration avec l'AURAN et la CRESS. Il s'agirait de poser une méthode de travail et de co-pilotage pour définir nos besoins, et ainsi voir :

- Quels sont les acteurs en capacité de produire la donnée ?
- Quels sont les acteurs en capacité d'analyser les données ?

- Si la donnée recherchée n'existe pas, quel acteur est en capacité de la produire ? de l'analyser ?

Poser les indicateurs au début de la nouvelle feuille de route pour "mesurer" les effets de l'action de la politique publique.

Ce travail sera réalisé dans le cadre de l'observatoire de l'économie Emploi/Formation porté en animé par la DEIS.

VI - Faciliter et amplifier la coopération entre les Ecossoles et les acteurs économiques.

Les liens entre les Ecossoles et les acteurs de l'économie classique se sont tissés au fil du temps.

Aujourd'hui, grâce :

- ➔ A la structuration de leur offre d'accompagnement à l'émergence et au développement des entreprises de l'ESS et de leur offre de service "sur mesure" en tant "qu'apporteurs d'affaires",
- ➔ Aux partenariats développés via la "Fabrique à Initiatives",
- ➔ A la participation des acteurs de l'économie "classique" à des événements organisés par les Ecossoles.

Les Ecossoles et l'ensemble de ces partenaires ont assis leur légitimité et participent à la reconnaissance de l'ESS comme une économie pertinente pour répondre aux grands enjeux de société.

Pistes de développement

au vu :

- x De la structuration des filières autour des secteurs priorités,
- x De la reconnaissance de l'expertise des Ecossoles en tant que tête de réseau de l'ESS et donc en tant qu'acteur économique,
- x Du développement des projets structurants collectifs,
- x De la structuration d'une offre de services par les Ecossoles/Ecossimo, avec et pour les entreprises de l'ESS, en tant "qu'apporteurs d'affaires",
- x sur les partenariats déjà développés et opérants.

il serait pertinent de s'appuyer sur les réseaux mobilisés dans la plate-forme RSE de Nantes Métropole pour les renforcer et les mettre au service des projets ESS.

Certains des projets structurants, pour passer en phase d'expérimentation, ont besoin d'intégrer des compétences mais n'en ont pas toujours les moyens. Il pourrait être pertinent de développer le "**mécénat de compétences**", avec des entreprises "classiques" et donc de développer les partenariats avec les réseaux d'entreprises. L'expertise de la mission "RSE" de la Nantes Métropole pourrait être mobilisée.

La loi "PACTE" de 2019 autorise le développement des "entreprises à missions", des "entreprises à impact". Elle permet aussi aux entreprises de mieux prendre en considération les enjeux sociaux et environnement dans leur stratégie, de mieux partager la valeur créée avec les salariés. Cette loi vient bousculer les acteurs de l'ESS. Il s'agira d'identifier les opportunités et les "risques" générés par ce nouveau cadre réglementaire pour le développement de l'ESS.

Afin d'apporter les éléments de débats, d'échange, de confrontation des points de vue, il pourrait être pertinent de faciliter le dialogue avec les têtes de réseaux pour identifier les points de jonctions et les divergences et identifier les leviers communs.

Il pourrait également être intéressant d'organiser un temps réflexif sur cette thématique avec notamment des intervenants du monde universitaire,...

VII - Un "mode de faire" innovant pour piloter cette feuille de route

La feuille de route a été co-construite avec la Métropole, les Ecosolies et les acteurs de l'ESS du territoire.

Deux instances ont été mises en place, dès le début, pour assurer le co-pilotage stratégique et opérationnel de la feuille de route:

Une "réunion politique" trimestrielle, composée":

- Au titre des Ecosolies :
 - Du Président
 - Du Vice- président
 - Du Directeur
- Au titre de Nantes Métropole :
 - La Vice-présidente en charge de l'ESS et de l'économie circulaire
 - La Directrice de l'Emploi et de l'Innovation Sociale
 - La Chargée de mission ESS
- Au titre de la Ville de Nantes :
 - Jonathan Kermorvant : Chargé de mission. Cabinet du Maire

Cette instance politique, stratégique, s'est réunie trimestriellement durant tout le mandat, en amont du CA des Ecosolies. Elle a permis de :

- ✓ Partager les enjeux,
- ✓ Valider les orientations politiques et poser les arbitrages nécessaires, réguliers, pour la mise en oeuvre opérationnelle des projets,
- ✓ S'assurer du maintien du "cap" et des orientations définies

"Un comité technique" mensuel, composé :

- du Directeur des Ecosolies
- de la Directrice de l'Emploi et de l'Innovation Sociale
- de la Chargée de mission ESS

en charge de :

- ✓ La mise en œuvre opérationnelle des projets et actions validées en réunion politique
- ✓ L'organisation des réunions politiques trimestrielles afin de proposer les sujets à mettre à l'arbitrage de l'instance "politique"

La structuration du dialogue permanent et coordonné entre les niveaux politique et technique, la qualité d'écoute, l'attention permanente portée pour positionner l'action menée dans le respect du cap fixé par la feuille de route, à savoir : " répondre aux attentes, aux besoins des habitants de la métropole nantaise et contribuer au développement économique local afin de créer les emplois de demain" sont

autant d'éléments à souligner. Ce mode de faire, innovant, ouvert et participatif, a fortement contribué à la qualité des actions mises en œuvre, aux résultats obtenus repris ici.

Tout le travail ainsi réalisé durant cette feuille de route, les actions engagées, les partenariats noués, seront le socle sur lequel les élus de la nouvelle mandature pourront s'appuyer pour mettre en œuvre leur projet politique.

Les Ecosolies travaillent avec d'autres politiques publiques au sein de la collectivité, sans pour autant avoir ce niveau d'échange et de dialogue.

Dans la perspective de développer les coopérations avec les autres feuilles de routes, dans un souci de cohérence et de transversalité, ce "mode de faire" pourrait être adapté et élargi aux autres politiques publiques concernées par les secteurs priorités.

ETAPES CLÉS



- Chiffres "CLÉS" -



Labellisation "La Fabrique à Initiatives" en 2020
6 études ayant mobilisé plus de 80 partenaires menées pendant les 2 premières années d'expérimentation.

"Demain Mode d'Emploi" :
- 27 idées explorées en accéléré
- 9 projets collectifs accélérés en 2019
- 3 éditions
- 40k€ de dotations pour 10 projets récompensés



Ateliers Popcorn : 147 idées d'entreprises dont 60% ont été lancées



5 secteurs priorités de la feuille de route ESS :
- services à la personne et aux familles,
- réemploi et ressources,
- circuits courts et alimentation,
- habitat, rénovation et construction,
- numérique.



ESS Nantes Factory :
51 dossiers soutenus
160 emplois créés



48 entreprises sociales créées au sein de l'incubateur, générant de **77 emplois directs**



Agrément "**Organisme de formation**"
- **32 participant(e)s** formé(e)s au métier
de valoriste (action Pacte Métropolitain
pour l'Emploi).



Des événements commerciaux au Solilab :

- le comptoir du Solilab (Envie, Le Relais...), ayant généré un **CA cumulé de 824k€**
- Le Marché paysan de l'Île de Nantes (lancé en septembre 2018)

Prix de l'Innovation Sociale :

- ✓ **Lauréat 2017 : Bout à Bout**
Thème : Transition Énergétique
- ✓ **Lauréat 2018 : Hacoopa**
Thème : Bien vieillir, bien vivre à domicile
- ✓ **Lauréat 2019 : Le Kiosque Paysan**
Thème : Consommons responsable !
Agir pour une alimentation de qualité, locale, durable et solidaire



Lancement du développement
du Solilab. **221 structures**
hébergées depuis son
ouverture en 2014.



3 événements majeurs :

- La Braderie des Eco-solies,
- L'Autre Marché et le Marché des Eco-solies,
- La Folie des Plantes.

- ✓ **830 000 visiteur(euse)s/client(e)s**
en cumulé
- ✓ **748 structures de l'ESS** mobilisées sur 3
principaux événements commerciaux
- ✓ **Plus de 2M€ de chiffre d'affaires**
réalisés par les adhérents lors des
événements commerciaux

Une labellisation "**Territoire French Impact**"
avec 5 acteurs du territoire :

- Les Eco-solies,
- France Active,
- URSCOP,
- Ouvre-boîte 44,
- Envie 44.



Rappel des objectifs stratégiques:

- Réaffirmer et conforter la place de l'ESS dans le projet de territoire "durable, attractif et solidaire",
- Inciter, soutenir et accompagner le développement de l'innovation sociale et environnementale, les coopérations entre acteurs de l'ESS et les autres acteurs économique du territoire
- Soutenir et accompagner le développement des entreprises qui s'inscrivent dans les secteurs prioritaires de la feuille de route: habitat/construction, services aux personnes/ services aux familles, déchets/ressources, alimentation/circuits-courts, numérique, priorités de part leur potentiel de création d'emploi locaux et d'activités.

1- Les principaux enseignements de ce bilan.

L'ESS est de façon historique inscrite dans les orientations politiques de Nantes Métropole. Ce soutien continu, sans faille a été et est fondamental dans la reconnaissance de l'ESS sur le territoire.

Cette feuille de route marque un vrai tournant puisque:

- Pour la première fois, elle est co-construite avec les acteurs,
- Elle marque l'ambition d'accompagner des projets **entrepreneuriaux**, d'Innovation sociale et environnementale, dans des **secteurs priorités bien identifiés, créateurs d'emplois locaux**, ce qui n'était pas le cas dans l'appel à projet précédemment.

Cette feuille de route est celle de la **structuration** de l'accompagnement des porteurs de projets, celle du passage d'un appel à projets construit par la Métropole à la création d'une offre d'accompagnement structurée, co- construite et co-portée par les acteurs et le réseau des Ecosolies.

Au niveau de la Métropole :

- ➔ Création de "**ESS Nantes Factory**": doté de moyens significatifs, d'un processus collectif et collaboratif d'instruction et de suivi des dossiers, en partenariat avec 5 partenaires de l'accompagnement et du financement de l'ESS, ce dispositif accompagne l'amorçage de **projets entrepreneuriaux, dans les secteurs priorités**.

Au niveau des Ecosolies :

- ➔ Création de toute l'offre d'accompagnement à la création et au développement des entreprises de l'ESS.

Cette feuille de route est aussi celle de l'évolution d'un accompagnement "**généraliste**" de projets dans tous les secteurs d'activités à un accompagnement plus "**spécialisé**" dans les secteurs priorités, qui font émerger les démarches de création et de structuration des filières.

Pour cela, Les Ecosolies ont renforcé leur offre d'accompagnement en s'appuyant sur :

- ➔ Des "**référents secteurs**" : **professionnels** dans leur domaine, ils apportent une réelle plus-value dans l'accompagnement de ces **projets entrepreneuriaux** de part **leur expertise** des secteurs concernés, leur appartenance à des **réseaux**, leur capacité à **s'impliquer** dans les projets accompagnés et à les **intégrer** dans cette **dynamique collective** visant la création des **filières**. Chacun d'eux accompagne un projet structurant de la filière qui aboutira à la création d'une SCIC.

- **La "Fabrique à Initiatives" (FAI)** . Dispositif développé au niveau national par l'AVISE et déployé sur la Métropole par les Ecosolies en 2018, la "FAI" part des besoins concrets non satisfaits, mobilise les ressources de l'écosystème et met les acteurs concernés autour de la table pour concevoir des solutions ensemble. Elle permet de conduire des études d'opportunités de création d'entreprises sociales , répondant à des besoins non satisfaits , en amont du repérage d'un porteur de projet. La spécificité de la "FAI" portée par les Ecosolies est qu'elle s'appuie sur l'expertise des référents secteurs pour mener à bien ses études dans les secteurs priorités , dans la logique d'émergence des "filières".

Enfin, cette feuille de route est celle de la **transition** d'un accompagnement de **projets individuels**, à, aujourd'hui, un accompagnement des projets à inscrire dans une **dynamique collective de filières**. En effet, l'émergence des filières se structure peu à peu et toute l'offre d'accompagnement déployée permet aujourd'hui de mettre en synergie les projets accompagnés pour leur faire profiter de cette dynamique collective. Cela crée des coopérations entre les porteurs de projets, des mutualisations , au service du développement des projets et des filières.

Ces projets accompagnés ont fait émerger des besoins pour les porteurs de projet pour lesquels des solutions sont à proposer, développer, et terme:

- **Immobilier:** plate-forme logistique, commerces, tertiaire, petits outils de transformation, ...
- **Formation:** l'émergence des filières dans les secteurs priorités fait apparaître des nouveaux métiers et le déploiement d'une nouvelle offre de formation pour y répondre, à l'instar de ce qui a été fait pour la formation "valoriste" dans le secteur du réemploi- Des opportunités offertes pour favoriser le retour à l'emploi de personnes qui en sont éloignées émergent, qui pourraient être travaillées avec les acteurs de l'emploi, dans une démarche **de gestion territoriale des emplois et des compétences**. La formation des dirigeants sera également à prendre en compte.
- Les projets accompagnés aujourd'hui sont des **projets plus "complexes"** de part la multiplicité des parties prenantes:
 - publiques, car les projets sont transversaux et peuvent émerger à différentes "feuilles de route" au sein de la Métropole et de la Ville de Nantes
 - privées, car ils s'inscrivent dans cette dynamique collective de filière, qui nécessite une coopération avec les autres acteurs.Cette "mutation" s'accompagne et la formation des dirigeants est à développer et à adapter.
- **Ingénierie financière:** Poser les bases d'une éventuelle participation financière de la Métropole dans les "véhicules financiers" créés par les porteurs de projets structurants collectifs: (Foncière, SCIC, ...)
- **Accompagnement des projets en phase d'accélération, de développement:**
Mise en synergie des outils d'accompagnement et de financement des partenaires de "ESS Nantes Factory" et "French Impact", en vue de créer "**l'accélérateur de territoire**".

Outre l'accompagnement des porteurs de projets, Les Ecosolies se sont positionnés comme "ensembliers" et ont développé une offre "d'apporteur d'affaires" pour leurs adhérents.

Ils ont proposé des offres communes pour apporter des réponses "solidaires" à des actions portées par des entreprises de l'économie "classique" : base de vie "solidaire de chantier avec COGEDIM sur le chantier des "5 ponts", approvisionnement local du "Food Hall" avec le groupe Chessé, conciergerie de bas d'immeuble avec VILOGIA.

La structuration de **l'offre de service** de Nantes Métropole, des Ecossoles et des partenaires pour accompagner l'émergence et le développement des **projets entrepreneuriaux dans les secteurs priorités**, le développement de **partenariats** avec les acteurs de "l'économie classique" autour de projets économiques "solidaires", ont permis de faire émerger et d'accompagner des projets ESS qui ne l'auraient pas été avant cette feuille de route. Elle a également permis de positionner les Ecossoles comme un acteur économique reconnu, légitime et incontournable.

Cette feuille de route a posé tous les **fondements** préalables et indispensables pour déployer l'ESS sur le territoire et l'inscrire comme une économie essentielle dans la mise en œuvre d'un développement économique **"durable et responsable"**.

→ **Ce qui a manqué, peu évolué à l'échelle de ce mandat**

Autant les actions menées et les projets accompagnés ont permis de faire grandir et légitimer l'ESS auprès des partenaires "externes", autant, en interne, au niveau de la Métropole, l'image de l'ESS a en comparaison moins évolué. Son périmètre reste mal connu, elle est encore parfois considérée comme une économie sans modèle économique autonome, dépendante des subventions. Cette image n'a pas toujours été aidante dans l'accompagnement de projets en interne.

Pourtant, les projets accompagnés aujourd'hui ne sont pas ceux d'hier, ils sont amenés à devenir structurants pour la filière et le territoire. Ce sont des projets complexes multi-acteurs -(public/privés) émergeant également aux différentes démarches menées par la Métropole: Economie Circulaire, Transition Energétique, Projet Alimentaire Territorial. ,...ce qui nécessite de structurer et formaliser leur pilotage.

Il sera essentiel de poser le pilotage de ces projets transversaux et multi-acteurs. Il pourrait être également pertinent de davantage communiquer et valoriser sur les actions menées par les acteurs, s'appuyer sur les partenariats réussis, les "success stories" portées par les acteurs de l'ESS.

Le dialogue avec les communes, les développeurs économique des pôles de proximité, s'est opéré de façon ponctuelle, à l'occasion de l'examen des projets. Il sera à structurer et à organiser pour un meilleur partage et suivi des dossiers et pour diffuser l'ESS à l'échelle de toute la métropole.

Les études menées dans le cadre de la "Fabrique à Initiative" impulsent et posent les bases d'une coopération multi acteurs à l'échelle des quartiers. Cela reste à structurer et à relier avec les autres démarches et dispositifs (ANRU, Osez Entreprendre) pour être plus efficient et favoriser le développement d'activités.

Un évènement majeur : la crise sanitaire du COVID 19.

Les crises sanitaire et économique, sans précédent, ont fortement impacté, impactent et vont impacter toutes les entreprises. Dans ce contexte, de nombreuses initiatives ont été prises, comme par exemple :

De la part de la Métropole et des partenaires de ESS Nantes Factory : Mise en place "d'une cellule d'appui".

Les partenaires se sont mobilisés auprès des jeunes structures soutenues par "ESS Nantes Factory", dont les modèles économiques sont pour certains encore fragiles, et les dirigeants pas toujours tous aguerris aux outils de pilotage de l'entreprise.

L'objectif de cette cellule: aider concrètement les entreprises soutenues à faire face à la crise et à anticiper la reprise.

Cela s'est traduit par une attention particulière portée à chacune d'elles, et par la mise en place d'un premier "webinaire" sous forme de deux ateliers, en partenariat avec une prestataire de l'URSCOP - partenaire French Impact- pour aider les entreprises à mettre en place les bons outils de pilotage, à réinterroger leur modèle économique et leur plan d'action commercial.

Principaux enseignements :

- Les ateliers confirment le manque de culture financière des dirigeants et la nécessité de renforcer la formation sur ce sujet.
- Les dirigeants ont pris conscience que leur environnement allait changer, et qu'il était important de faire pivoter leur activité vers d'autres cibles pour sécuriser leur entreprise. Certains ont déployé des projets qu'ils envisageaient plus tard, ont développé des coopérations pour mettre en place des nouvelles actions. Pour certains, la crise a donc eu un effet "accélérateur". Elle a pu être une opportunité pour répondre aux nouveaux besoins et fédérer une communauté d'acteurs pour y répondre.

Cette "cellule" a renforcé le partenariat avec France Active Pays de la Loire, car elle a permis de cibler les entreprises qui pourraient bénéficier d'un DLA "Relance", accompagnement semi-collectif "sur-mesure" proposé aux entreprises pour les aider à faire face à cette crise, en prenant en compte les besoins exprimés par les participants à ces ateliers, à savoir:

1. Mise en place des outils de pilotage de l'activité
2. Stratégie de communication - stratégie commerciale

La mobilisation rapide de la "cellule d'appui ESS Nantes Factory" a été possible car les acteurs se connaissaient, avaient l'habitude de travailler ensemble, et se faisaient confiance. Cette cellule "test " a créé et expérimenté une action sous forme de webinaire et les résultats, prometteurs, autorisent à envisager un "programme" d'actions thématiques à installer dans le temps pour être toujours au plus près des préoccupations des entreprises.

Elle a également révélé toute l'importance du suivi régulier dans le temps de ces entreprises, du partage d'informations pour intervenir rapidement sur les projets les plus "fragiles".

Au niveau des acteurs de l'ESS :

Plus généralement, les acteurs du secteur de l'alimentation, dont ceux de l'ESS, se sont fortement mobilisés pour mettre en place des solutions solidaires de distribution.

Ceux du secteur "numérique" se sont mobilisés pour lutter contre la fracture numérique, et agir pour la continuité pédagogique, notamment dans les quartiers, en mobilisant les solutions de réemploi.

➔ **Des actions inscrites dans la feuille de route ont été moins investies**, comme par exemple celles traitant de l'emploi et des compétences.

- Les projets accompagnés par l'offre d'accompagnement des Ecosolies et par ESS Nantes Factory sont, pour la plupart, encore en phase d'amorçage ou débutent leur expérimentation. Ils ont peu ou pas de salariés.
- Le travail de structuration des filières n'en est qu'à son début.

Ces actions seront à développer dans le cadre de la prochaine feuille de route pour permettre la montée en compétences des salariés des entreprises créées, dans le cadre du développement des filières.

IX - Des pistes pour, demain, réellement "Changer d'échelle".

- x Poursuivre l'**accompagnement des porteurs de projets en phase d'amorçage**, dans l'objectif de **créer et structurer les filières** dans les secteurs priorités, et ainsi participer au **développement économique durable et responsable** du territoire et au **développement de l'emploi local**.
- x Positionner les filières en émergence comme des **filières stratégiques**, au même titre que les autres filières stratégiques "innovantes" portées par la Métropole, pour poser clairement l'ambition politique et le portage. Cette reconnaissance pourrait avoir un effet levier sur la recherche de foncier, de financement, faciliter la mise en place de partenariats, et ce pour l'ensemble des acteurs, dans une logique d'alliance des territoires, la filière ne s'arrêtant pas aux limites de la métropole.
- x **Construction d'un "accélérateur de territoire"**: Développer une offre d'accompagnement adaptée, au niveau RH (recrutement, formation, management, ...), stratégie d'entreprise, et financement pour des projets en phase d'expérimentation et de développement.
- x **Structurer les démarches de gestion territoriale des emplois et des compétences** dans les secteurs priorités,
- x **Structurer le pilotage des projets complexes multi-acteurs portés par l'ESS**.
Le pilotage de ces projets territoriaux multi-acteurs, très transversaux, est clairement à poser en interne, à structurer avec une méthodologie de "conduite de projets" pour un suivi plus efficient.
- x **Prendre en compte la pluralité des besoins immobiliers de l'ESS dans les stratégies immobilières portées par la métropole et concevoir des outils de portage type "foncière"**. Une attention particulière sera portée sur la question spécifique de l'évolution du "SOLILAB".
- x **Développer et structurer le dialogue avec les territoires pour faire émerger et développer les projets, et identifier les pistes de coopérations pertinentes avec les territoires voisins**.
- x **Veiller à ce que l'ESS soit bien positionnée au cœur du projet de territoire, dans les stratégies des autres feuilles de route et documents fondateurs**.
L'ESS étant par nature transversale, elle s'inscrit déjà dans toutes les feuilles de route et documents fondateurs portés par la Métropole. La création des filières mobilisera tous les acteurs : publics, privés, associatifs, institutionnels. Au delà de bâtir la nouvelle feuille de route de l'ESS, il serait essentiel que l'ESS soit inscrite dans toutes les autres démarches à venir.
- x **Être présent dans les réseaux nationaux et internationaux**.
Au delà du périmètre métropolitain, il s'agirait de poursuivre, voire renforcer si nécessaire, la veille et la présence dans des réseaux comme le RTES, "French Impact", l'AIMF, Eurocities, et d'autres réseaux pertinents et de continuer à saisir les opportunités comme "URBACT" pour assurer un rayonnement et une lisibilité des actions ESS portées par la métropole et ses partenaires.

x Poser une stratégie de communication

Communiquer sur les projets portés par les entreprises de l'ESS, sur leur valeur ajoutée pour le territoire. Il s'agit de positionner les projets de l'ESS comme des projets entrepreneuriaux, créateurs de valeurs et d'emplois, et l'ESS comme essentielle pour construire une stratégie de "développement économique durable et responsable".

x Dimensionner les moyens à mettre au service de la nouvelle ambition de la feuille de route.

Il faudrait être vigilant à faire coïncider les ambitions de la prochaine feuille de route et les moyens alloués pour y répondre, tant en terme financier qu'en terme de ressources humaines.

x Bénéficier d'un accompagnant pour co-construire la nouvelle feuille de route qui contribuera au nouveau projet de territoire.

Le contexte de l'élaboration de la future feuille de route est différent de celui de 2015: des enjeux pré-identifiés plus structurants, des projets émergents plus complexes, une multiplicité des interactions avec d'autres politiques publiques et le contexte de sortie de crise, qui offre des opportunités et crée de l'exigence. Ainsi, il serait nécessaire de recourir à l'appui d'un prestataire extérieur pour accompagner la métropole et les acteurs à co-construire la nouvelle feuille de route. Ce besoin est partagé avec les Ecosolies. Ceci permettrait également d'élargir notre réflexion, de s'inspirer, se nourrir d'autres expériences, d'apporter des idées innovantes, de prendre de la hauteur et de co-construire des solutions à la hauteur de ces enjeux.